

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



10  
(20)





## ÉDITO

*J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité du SIGERly de l'année 2010. Ce document répond à une obligation légale annuelle permettant de fournir à nos adhérents, partenaires et nombreux lecteurs, des données précises et chiffrées sur le fonctionnement de nos activités.*

Durant cette année, le syndicat, bien qu'ayant fêté très simplement ses 75 ans, n'a jamais été aussi dynamique et je vais revenir sur quelques axes marquants.

Concernant le domaine des concessions, la 1<sup>ère</sup> CCSPL a permis d'ouvrir à d'autres partenaires, organisés en 3 collèges, le fondement même de notre existence, à savoir faire respecter les engagements des concessionnaires inscrits dans les cahiers des charges. La commune de Vénissieux a rejoint les 53 communes qui ont confié la collecte et le contrôle de la Taxe Locale sur l'Electricité (TLE), avec en 2010, 11,9 millions d'euros redistribués. Depuis janvier 2009, les collectivités en charge de l'urbanisme doivent verser une contribution à ERDF sur la base d'une Proposition Technique et Financière (PTF) dans le cas d'extension ou renforcement du réseau. A la demande de certaines communes ces propositions ont été contrôlées ponctuellement générant 20% d'économie. En 2011 ce nouveau service s'inscrit pleinement dans la volonté du législateur qui a souhaité dans la loi du 12 juillet 2010 dite « loi grenelle II » encourager l'intermédiation technique et financière des syndicats d'énergie. Le SIGERly a été territoire d'expérimentation (sur 11 communes) des compteurs électriques communicants LINKY qui permettront à terme de connaître quasiment en temps réel les consommations transitant sur le réseau. Dans le même contexte, côté gaz, le syndicat a participé à la pré-expérimentation des compteurs AMR de GrDF sur deux communes. En fin d'année, la loi portant sur la Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité (NOME) met en place une

réforme permettant aux concurrents d'EDF l'Accès Réglementé à l'Electricité Nucléaire Historique (ARENH) qui mettra fin aux tarifs réglementés à compter de 2016 pour les puissances supérieures à 36 kVA.

Dans le domaine de l'énergie, la découverte de gaz non conventionnel permet de souffler un peu sur le renchérissement des énergies lié à leur épuisement, néanmoins, le réchauffement climatique reste d'actualité et la publication de la loi grenelle II permettra une politique globale en faveur de l'environnement. Avec 39 communes (446 000 habitants) adhérentes au Conseil Energie Partagé (CEP), nos services permettent déjà de travailler efficacement dans cette perspective et d'obtenir des résultats significatifs en matière de Maîtrise de la Demande en Energie (MDE), comme le montre la collecte de 20 291 MWh cumac de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) et la production d'énergies renouvelables avec 10 installations photovoltaïques en service en 2010.

En éclairage public, le seuil de 34 000 points gérés a été atteint, la mise en place progressive de Plan Pluriannuel d'Investissement depuis 2007 a permis de passer de 159 W à 128 W de puissance moyenne par point et de réduire le coût de maintenance unitaire à 29 €. La possibilité de prise en charge des lotissements est une nouvelle proposition faite aux communes pour les aider dans leur quotidien. La passation d'un marché pour le Système d'Information Géographique (SIG) et d'un nouveau marché de maintenance en fin d'année permettront de poursuivre l'optimisation des coûts.

Côté dissimulation coordonnée des réseaux, les marchés études et travaux ont été renouvelés et deux nouveaux marchés ont été mis en œuvre sur le contrôle de compactage des tranchées et sur la localisation des réseaux souterrains existants. A noter en 2010, l'augmentation de la participation des opérateurs télécoms aux travaux de câblage.

L'organisation pour le Bureau d'un séminaire sur les finances du syndicat et les contributions a été également un élément qu'il me semble particulièrement significatif de rappeler en matière de transparence et de maîtrise des coûts. Pour continuer dans cette perspective, la mise en place de l'extranet du SIGERly (edS) permet non seulement la dématérialisation d'un certain nombre de documents mais aussi la mise à disposition des élus et des services communaux d'informations techniques et financières de façon simple.

Je profite de ce bilan d'activité pour remercier l'ensemble des élus, membres des Comités, des Bureaux Restreint et Syndical, représentants de nos communes adhérentes, ainsi que les agents pour leur travail et leur implication qui nous permettent depuis 1935 d'assurer un service de qualité à tous nos habitants.

En espérant que ce document vous sera utile, je vous souhaite bonne lecture.

*Pierre Abadie,  
Président du SIGERly*



## SOMMAIRE

### (1) Le SIGERly, un syndicat d'énergies à la carte p 5

- Le territoire du SIGERly en 2010 p 6
- Le SIGERly, garant d'un service public d'énergie p 7
- Des chiffres et des communes... p 7
- 2010 au fil des mois p 8

### (2) Le SIGERly, garant d'une énergie de qualité pour tous p 11

- Le patrimoine du SIGERly p 12
- Le contrôle du service public d'électricité et de gaz p 13
- Energies : une nouvelle génération de compteurs dits communicants p 15
- Loi NOME : nouvelle réforme du marché de l'électricité p 16


### (3) Le SIGERly sur le terrain p 19

- Travaux de dissimulation des réseaux : sécurité et valorisation paysagère p 20
- Eclairage public : allier esthétique, sécurité et économie p 24

### (4) L'énergie et l'environnement p 31

- Les orientations de la loi dite « Grenelle 2 » p 32
- La maîtrise de l'énergie p 32
- Les énergies renouvelables p 34
- Une philosophie commune pour un développement durable p 37

### (5) Le SIGERly, au service de ses communes p 41

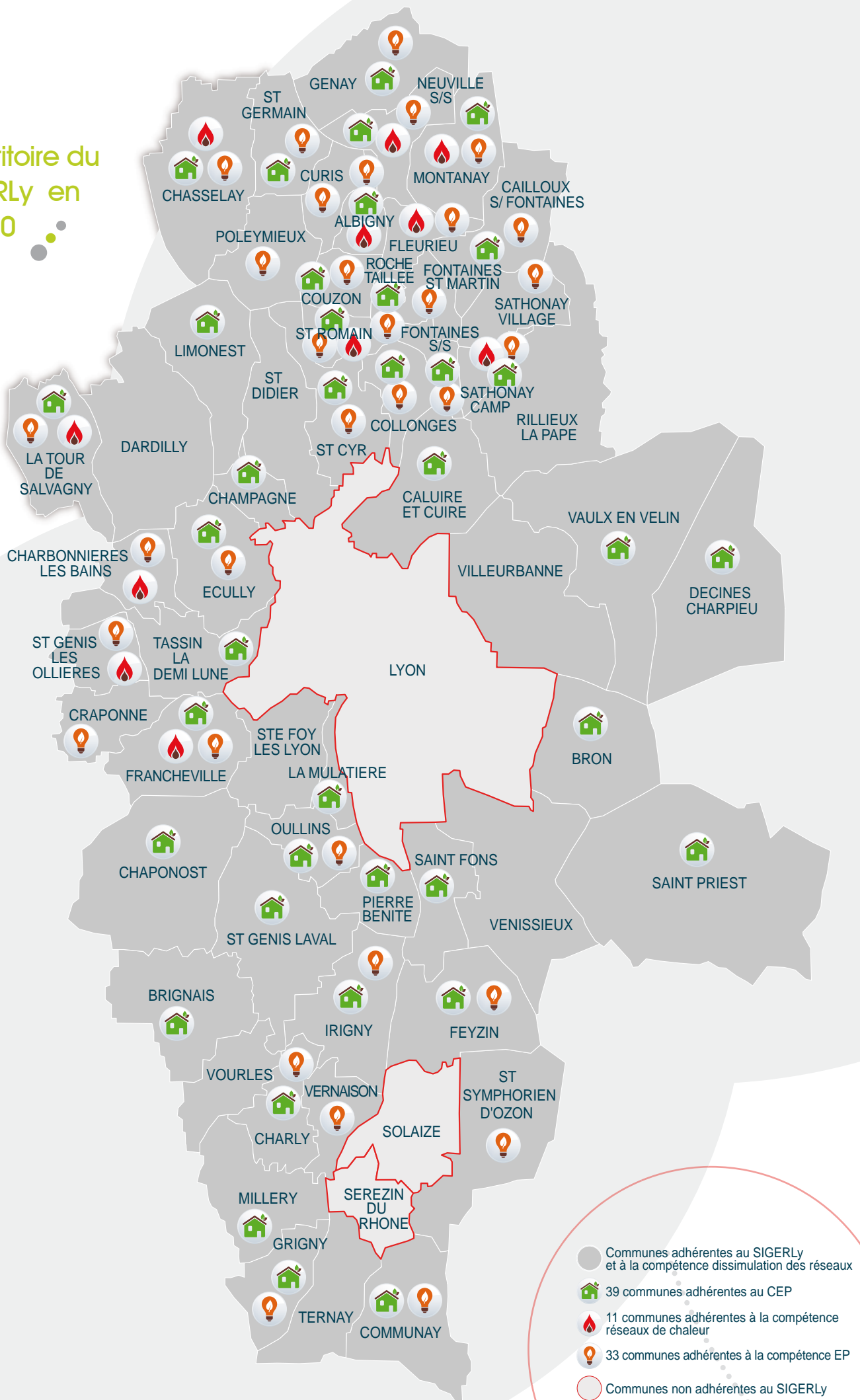
- La proximité p 42
  - Les moyens p 45
  - Les assemblées 2010 p 49
- 

# (1) Le SIGERLy, un syndicat d'énergies à la carte



- 56 communes membres • 742 937 habitants
- 1 compétence obligatoire • 3 compétences optionnelles

## Le territoire du SIGERLy en 2010



## Le SIGERLy, garant d'un service public d'énergie

Fondé en 1935, le syndicat regroupe aujourd'hui 56 communes du Rhône et assure en lieu et place leur mission de contrôle du service public de distribution d'énergie (gaz et électricité).

Fort d'un savoir-faire et d'une expérience acquise de 75 ans, le SIGERLy veille au maintien d'un service public performant de qualité en préservant l'équité de toutes les communes, l'égalité du traitement des usagers par les concessionnaires et la sécurité des hommes et des

équipements. Fédérateur des volontés communales, le SIGERLy permet par des économies d'échelle une meilleure efficacité énergétique (mutualisation des moyens, optimisation de l'utilisation des ressources...) et une meilleure représentativité face à des acteurs de poids comme ERDF et GrDF.

Ses domaines d'intervention s'articulent autour d'une compétence obligatoire - la distribution publique d'énergies associée à la maîtrise de l'énergie - et

de trois compétences optionnelles - la production et distribution de chaleur, la dissimulation coordonnée des réseaux et l'éclairage public. Ainsi, chaque jour, dans l'exercice de ses missions, le syndicat contribue à rationaliser la consommation d'énergie notamment pour le patrimoine communal et l'éclairage public, à développer les énergies renouvelables tout en aménageant le territoire et en exerçant le contrôle de l'activité des concessionnaires.



## Des chiffres et des communes...

### Identité

- 56 communes membres soit environ 743 000 habitants
- 46 agents au service des communes
- 56 communes adhérentes à la compétence optionnelle dissimulation coordonnée des réseaux
- 33 communes adhérentes à la compétence optionnelle éclairage public
- 11 communes adhérentes à la compétence optionnelle réseau de chaleur
- 39 communes adhérentes au CEP (Conseil Energie Partagé)
- 4<sup>e</sup> concession gaz en France (en référence à la quantité de gaz acheminée soit 5 698 886 MWh)

### Patrimoine

- 384 651 clients en électricité
- 198 583 clients en gaz naturel

- 3 628 km de réseaux électriques basse tension (BT) et 2193 km de réseaux électriques haute tension (HTA)
- 2 056 km de réseaux gaz basse et moyenne pression
- 34 079 points lumineux et 1 109 armoires de commande (31 points lumineux en moyenne par armoire) en transfert de compétence

### Réalisations

- 70 opérations de dissimulation de réseaux soit environ 26 km de tranchées réalisées
- 5 installations photovoltaïques mises en service (raccordées au réseau de distribution électrique)
- 2 installations de réseaux de chaleur en suivi de fonctionnement et 1 en étude
- 5 diagnostics éclairage public réalisés et 2 études en cours

- 439 opérations de travaux d'éclairage public

### Financement

- 11,4 millions d'euros de contributions des communes
- 3,4 millions d'euros de redevances de concessions (ERDF, GrDF)
- 1,7 millions euros de FCTVA (fonds de compensation de la TVA, versé par l'État)
- 1,1 millions d'euros de TVA ERDF (payée dans le cadre de travaux d'investissement sur le réseau de distribution électrique)
- 1,5 millions d'euros de subventions (FACE, ADEME, Région Rhône-Alpes, CEE)
- 420 000 euros de participation d'ERDF à l'article 8

## Janvier

- Contribution du SIGERly concernant les spécifications du compteur LINKY pour la généralisation, à partir de la concertation engagée par ERDF sous l'égide de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie)



Soirée « bowling » • vœux 2010 du SIGERly

- La commune de Vénissieux confie la gestion de la TLE (taxe sur l'électricité) au SIGERly
- Présentation au SIGERly des programmes travaux 2010 des concessionnaires ERDF et GrDF
- Vœux du SIGERly

## Février

- Conférence à Cailloux sur Fontaines sur les thèmes du développement durable avec l'énergie Gaz naturel et les conséquences des nouveaux tarifs d'électricité
- Participation du SIGERly au Conseil d'Orientation pour l'Expertise des concessions



Conférence • comité de février 2010



1<sup>ère</sup> place du SIGERly au « challenge vélo » inter entreprises avec 63% d'agents participants

## Mars

- A Décines-Charpieu, présentation des conclusions du groupe de travail sur « le choix de la prise en charge de l'éclairage des lotissements et voies privées » par les communes
- Visite de chantier GrDF concernant la pose d'une vanne de coupure du réseau gaz de gros diamètre à Tassin-la-Demi-Lune
- Expérimentation LINKY : début du déploiement des compteurs pour 11 communes du SIGERly, territoires d'expérimentation
- Réunion d'information « sensibilisation aux dommages aux ouvrages » à destination des techniciens et surveillants de travaux des services dissimulation des réseaux, éclairage public et énergies organisée conjointement par ERDF, GrDF et le service concessions du SIGERly



Conférence de presse • expérimentation AMR GrDF

## Avril

- Lancement officiel de l'expérimentation AMR GrDF (compteurs gaz communicants) pour 2 communes du SIGERly : Pierre Bénite et Saint Genis Laval

## Mai

- Intervention conjointe du SIGERly et de l'ALE sur le thème « Quels leviers et offres de services pour les communes » au cours de la journée organisée par le CAUE sur l'amélioration énergétique du patrimoine immobilier des collectivités

## Juin

6 associations représentées à cette 1<sup>ère</sup> CCSPL



- Séminaire sur les « finances du SIGERly, état des lieux et perspectives » organisé pour les membres du Bureau, en présence du Trésorier
- 1<sup>ère</sup> Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du SIGERly regroupant membres du Bureau et représentants d'associations locales
- Assises nationales de la sécurité industrielle GrDF au palais des congrès de Lyon : participation des élus et services du SIGERly
- 1<sup>ère</sup> place du SIGERly au challenge vélo inter-entreprises organisé par Pignon sur Rue, dans la catégorie des structures de +20 à 99 salariés



- A Saint Symphorien d'Ozon, conférence multi-thèmes portant sur les bilans carbone et chantiers-type, la norme NF EN 16001 (amélioration de l'efficacité énergétique), le bilan de la première période de collecte de CEE (Certificats d'Economie d'Énergie) et ses évolutions

## Juillet

- Promulgation de la loi « engagement national pour l'environnement » dite Grenelle 2
- Démarrage des nouveaux marchés « travaux » et « maîtrise d'œuvre » en dissimulation des réseaux
- Présentation au Bureau restreint des CRAC 2009 électricité et gaz par ERDF et GrDF

Rencontre avec les titulaires des marchés dissimulation



## Août

- Augmentation du coût de l'électricité en moyenne de 3% pour les ménages, et 4 à 5,5% pour les entreprises
- Mise en service de 2 installations photovoltaïques à Bron (espace J. Duret et tribune du stade Pierre Duboeuf)

## Septembre

- Mise en service de l'installation photovoltaïque sur le gymnase Jacques Anquetil à Vénissieux

Rencontre GrDF et élus du SIGERLy



- Visite de chantier GrDF concernant le séchage des canalisations de gaz naturel à Francheville
- 1<sup>ère</sup> journée régionale d'échange sur le contrôle des concessions électricité et gaz organisée par le SE38
- Commission AOD (Autorité Organisatrice de la Distribution) d'énergie en Régime Urbain (FNCCR)

## Octobre

- Il y a 75 ans, le 31 précisément, création officielle du SIGERLy avec 33 communes membres. Claude Bador (Maire de Bron) en est désigné Président
- Mise en service de l'installation photovoltaïque sur le centre de loisirs à Craponne
- Mise en ligne d'edS, l'extranet du SIGERLy et de son premier module « assemblées ». Cette rubrique permet la dématérialisation des documents liés aux Comités et Bureaux

- Rencontre avec les élus du Syndicat, co-organisée par GrDF et le SIGERLy sur les thématiques de la sécurité industrielle, du nouveau contexte énergétique et de la place du gaz naturel dans le Grenelle de l'environnement

- A Vernaison, conférence multi-thèmes avec le premier bilan de la TLE après un an de gestion par le SIGERLy ; l'évolution des coûts de l'électricité ; la présentation du bilan de l'attribution du marché en éclairage public

## Novembre

- Adoption par le parlement de la loi NOME réformant le marché de l'électricité
- Mise en service de l'installation photovoltaïque sur le gymnase du COSEC à Feyzin



Jacky Russier (Vernaison), 1<sup>er</sup> connecté à l'extranet edS

- Participation du SIGERLy à la journée d'échanges des Autorités Concédantes Urbaines organisée par le SIPPPEC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication)



Francheville • visite d'un chantier GrDF • séchage d'une canalisation gaz



- Lancement de la consultation pour le renouvellement du marché « maintenance et travaux » en éclairage public, démarrage prévu janvier 2011 avec une redéfinition des 4 secteurs

## Décembre

- Adoption de la réforme des collectivités territoriales
- Promulgation de la loi NOME (nouvelle organisation du marché de l'électricité)



Comité anniversaire • 3/4 de siècle pour le SIGERLy

- Le SIGERLy fête ses 75 ans lors du comité à l'Astroballe à Villeurbanne
- Publication des rapports de contrôle des concessions gaz et électricité pour l'année 2009
- Conférence à Villeurbanne sur la loi NOME et présentation du module « contributions » d'edS, l'extranet du SIGERLy qui sera mis en ligne en février 2011
- Assermentation de deux agents du contrôle de la distribution du gaz et de

l'électricité auprès du TGI de Lyon

- Participation du SIGERLy au lancement du SRCAE à la préfecture
- La loi de finances 2011 votée fin décembre instaure une augmentation conséquente de la CSPE pour financer la filière photovoltaïque



Conférence sur le module « contributions » d'edS, l'extranet • dernier comité de l'année 2010

## PAROLE À

Roger Deguelde, Vice-président en charge des concessions

*« Des enjeux majeurs soutenus par une action forte et continue au service des collectivités »*

**Le contrôle de concession, quel rôle et quels objectifs ?** *« Assurer l'organisation et la gestion du service public de la distribution d'électricité et de gaz, missions dévolues au SIGERLy dans le cadre de cette compétence fondamentale et préserver un patrimoine associé à des enjeux financiers importants. Une mission délicate et compliquée, en témoigne tout le travail effectué par notre service concessions malgré toutes les difficultés à recueillir les informations nécessaires auprès des concessionnaires ».*

**Quel dessein pour la Commission Consultative des Services Publics Locaux du SIGERLy (CCSPL) ?** *« Assurer la participation des usagers consommateurs pour contribuer à améliorer la qualité du service public du gaz et de l'électricité ».*

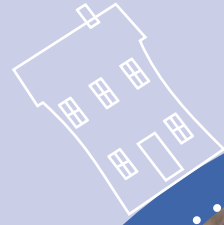
**Au service des collectivités pour des objectifs mutualisés.**

*« La mise en place de la gestion et du contrôle de la taxe sur l'électricité par le SIGERLy participant à sécuriser le produit de cette recette au profit des collectivités ».*

**Quelles perspectives pour 2011 ?** *« S'adapter aux nouvelles modalités de taxation de la consommation d'électricité et aux réformes du secteur de l'énergie introduites par la loi NOME du 7 décembre 2010 ».*



# (2) Le SIGERLy, garant d'une énergie de qualité pour tous



- 58 600 compteurs LINKY posés
- 11,9 millions d'euros de TLE collectés
- 2 056 km de canalisations gaz
- 5 821 km de réseaux électriques

• **Éléments financiers des concessions**

	2010	2009	Variation (%)
Valeur nette du patrimoine concédé électricité (en euros)	336 533 000	318 167 000	5,8
Redevance de fonctionnement R1 électricité (en euros)	286 087	282 652	1,2
Redevance d'investissement R2 électricité (en euros)	2 747 947	2 848 543	- 3,5
Article 8 (en euros)	426 088	422 000	0,97
Valeur nette du patrimoine concédé gaz (en euros)	169 363 000	168 100 000	0,75
Redevance de fonctionnement R1 gaz (en euros)	366 538	366 322	0,06

• **Caractéristiques des concessions**

	2010	2009	Variation (%)
Réseau souterrain BT (en mètres)	2 569 039	2 515 007	2,1
Réseau aérien BT (en mètres)	1 059 168	1 074 426	- 1,4
Total Réseau BT (en mètres)	3 628 207	3 589 433	1,1
Réseau souterrain HTA (en mètres)	2 038 581	2 024 260	0,7
Réseau aérien HTA (en mètres)	153 944	156 614	- 1,7
Total Réseau HTA (en mètres)	2 192 525	2 180 874	0,5
Quantités d'énergie électrique acheminées (en kWh)	4 047 803 614	3 951 664 419	2,4
Longueur totale des canalisations gaz (en mètres)	2 055 928	2 047 190	0,4
Quantités d'énergie gaz acheminées (en MWh)	5 165 403	5 329 129	- 3,07

• **Clients desservis**

	2010	2009	Variation (%)
Clients électricité aux tarifs réglementés	345 539	338 128	2,2
Clients électricité aux tarifs du marché (éligibilité)	39 112	39 687	- 1,4
Total clients électricité	384 651	377 815	1,8
Clients gaz naturel	198 583	200 207	- 0,8

• **Qualité et sécurité**

	2010	2009	Variation (%)
Temps moyen de coupure (en mn) sur le réseau électrique	50,5	50	1
Nombre de clients mal alimentés en électricité*	444 (0,1%)	1 280 (0,3%)	- 65
Nombre incidents gaz	2 134	2 081	2,5
Nombre incidents gaz déclenchant la PGR	48	/	/
Dommages aux ouvrages sur la concession gaz	107	109	- 1,9

\* ERDF fait évoluer certains paramètres du calcul des CMA entre 2009 et 2010 : les températures basses de référence, les profils de puissance des consommateurs basse tension, ainsi que le réglage de la tension des postes sources et des transformateurs HTA/BT. Conséquence : baisse virtuelle de 65% de clients mal alimentés.

## Le saviez-vous ?

La **PGR** (Procédure Gaz Renforcée) a été définie en 2008 par les pouvoirs publics. Objectifs : renforcer la sécurité des populations, des intervenants et des biens lors de fuites de gaz avérées sur le réseau de distribution ainsi que réduire les délais de coupure. Lancée à titre expérimental en 2009 sur 6 départements dont le Rhône, la généralisation de la PGR est prévue pour juillet 2011 sur le territoire français. La PGR est déclenchée soit par le Centre d'Appels Dépannage de GrDF soit par le Centre de Traitement de l'Alerte des SDIS (Services Départementaux d'Incendie et de Secours). Dès qu'un appel est qualifié en PGR, sapeurs-pompiers et gaziers mobilisent des moyens et ressources renforcés pour intervenir dans les meilleurs délais.

## Le contrôle du service public d'électricité et de gaz

Garant de la qualité de service à l'utilisateur et de l'énergie distribuée sur son territoire, le service concessions du Sigerly assure des missions de contrôle et veille notamment à la bonne application du cahier des charges et des conventions signés avec ERDF et GrDF. A ce titre, des rencontres avec les concessionnaires sont organisées une fois par trimestre.

En 2010, ces activités ont porté sur :

- la coordination des programmes de travaux respectifs Sigerly / concessionnaires ;
- le contrôle des études menées par GrDF pour déterminer la viabilité d'un projet d'extension de réseau gaz à l'intérieur de la concession (selon le calcul de rentabilité dit B/I – bénéfice sur investissement) ;
- le contrôle de la gestion patrimoniale (mise à jour des plans des réseaux, compatibilité, développement et extension des réseaux, projets...);
- l'expérimentation AMR - comptage évolué gaz (participation aux groupes de travail opérationnels avec GrDF à la CRE) ;



- l'expérimentation LINKY - comptage évolué électricité (participation aux groupes de travail avec ERDF à la CRE) ;
- les RODP (Redevances d'Occupation du Domaine Public) ;
- l'information incidents et Procédure Gaz Renforcée (PGR) ;
- la cohérence des données de contrôle transmises par les concessionnaires (CRAC) ;
- les rapports de contrôle des concessions gaz et électricité ;
- l'analyse des devis de raccordements et lois SRU-UH\* ;
- la négociation de l'article 8 (contribution d'ERDF au financement de travaux d'aménagement esthétique et la sécurisation des réseaux) ;
- la gestion et le contrôle de la TLE (Taxe Locale sur l'Électricité) ;
- les redevances de concession (investissement et fonctionnement).

En 2010, le service Concessions a traité :

- ↳ 96 projets gaz
- ↳ 18 devis SRU traités pour 9 communes
- ↳ 474 dossiers article 49 et 50
- ↳ 16 réclamations « électricité »



## Dispositif d'accompagnement lois SRU/UH\*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les collectivités en charge de l'urbanisme doivent s'acquitter d'une partie du coût des extensions et du renforcement de réseau pour alimenter de nouveaux utilisateurs. Cela implique pour leur service la gestion et le contrôle des devis de raccordement adressés par le concessionnaire ERDF.

Face aux difficultés rencontrées par les communes pour vérifier les données du concessionnaire, le Sigerly a ponctuellement mis en place un dispositif d'accompagnement leur permettant de mieux appréhender cette nouvelle mesure et de disposer de l'expertise du syndicat en la matière.

Ce service a permis, en 2010, le traitement et l'analyse de 20 dossiers de raccordement (18 transmis par les collectivités et 2 pour les sites photovoltaïques du Sigerly) générant en moyenne, après expertise, 21% d'économie par rapport aux devis initiaux.

### BILAN GLOBAL

Montant des devis avant expertise  
= 143 237 €

Montant des devis après expertise  
= 117 921 €

Economie générée  
= 25 316 €

\* SRU = Solidarité Renouvellement Urbain  
UH = Urbanisme Habitat

Il a été constaté des écarts permettant parfois la baisse du devis initial de plus de 50%, notamment sur des opérations de raccordement de sites photovoltaïques. Cette analyse illustre bien toute l'importance et l'enjeu que représente l'expertise de ces devis pour les collectivités et l'intérêt de solliciter le SIGERLy.



Présentation des activités du SIGERLy • 1ère CCSPL

## Mise en place de la 1ère CCSPL

Le Comité syndical du SIGERLy a mis en place une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), décrite et prévue à l'article L. 1413-1 du code général des collectivités territoriales.

Regroupant élus du SIGERLy et représentants des usagers, cette commission s'est réunie pour la première fois le 3 juin 2010 avec pour objectifs d'améliorer la qualité du service public du gaz et de l'électricité.

La CCSPL est composée des membres du Bureau statutaire du SIGERLy et de son Président réunis au sein de la Commission Consultative du Service Public de l'Énergie (CCSPE) ainsi que de représentants d'associations locales réunis au sein de trois collèges, nommés respectivement « Social », « Consommateurs » et « Professionnels ».

### La CCSPL intervient notamment pour :

- examiner le rapport annuel des délégataires ;
- proposer des améliorations relatives au service public ;
- donner un avis sur les délégations de service public, sur les projets de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, sur les projets de partenariat.

Cette commission peut également se saisir de sujets intéressant ses membres, avec la possibilité d'inviter et de consulter spécifiquement des personnes qualifiées sur un thème défini.

Cette première CCSPL a été l'occasion de présenter aux associations les missions et activités du syndicat, en particulier celles du service « concessions ». Les comptes-rendus d'activité des deux concessionnaires et les rapports de contrôle du SIGERLy ont également été exposés aux membres de la commission.

A noter : la CCSPL doit se réunir au moins une fois par an. La prochaine devrait se dérouler au cours du mois de février 2011.

## Informers les collectivités

Le 14 décembre 2010, le comité syndical du SIGERLy a pris acte des rapports de contrôle des concessions « gaz » et « électricité » élaborés par le SIGERLy au titre de l'année 2009.

Les indicateurs analysés chaque année permettent un suivi sur le long terme et une meilleure approche de l'évolution de l'état des concessions. Par exemple, sur les longueurs de réseaux, l'analyse des travaux ou les services rendus aux usagers.



Cette année, de nouvelles pistes ont été explorées :

- la présentation de dossiers complexes pris en charge par le service « concessions » ;
- l'étude par commune des canalisations gaz en fonte ductile, plomb et cuivre ;
- l'analyse de l'âge du réseau ;
- la localisation par commune des incidents et l'analyse de leur cause ;
- l'analyse du rapprochement des inventaires technique et comptable tenus par les concessionnaires et de la fiabilité de ces deux bases ;
- l'analyse par commune des réseaux électricité moyenne et basse tension en aérien nu et de plus de 40 ans ;
- la localisation par commune des postes cabines hautes et postes sur poteau H61 ;
- le siège des coupures (souterrain, aérien, poste...) sur les deux types de réseaux électricité, moyenne et basse tension.

La réalisation de ces rapports permet davantage d'échanges avec les concessionnaires ERDF et GrDF et mettent en relief les dysfonctionnements justifiant la mise en œuvre d'éventuels ajustements.

L'édition de ces documents ont permis au SIGERLy d'obtenir des justificatifs complémentaires et d'exercer son rôle dans le contrôle de la bonne exécution des missions de service public.

A noter que ces documents ont été envoyés à l'ensemble des communes adhérentes et adressés officiellement aux concessionnaires respectifs accompagnés d'une liste de demande d'informations complémentaires.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la commune de Vénissieux a rejoint les 53 communes qui ont confié la gestion de la TLE au SIGERly. Pour cette deuxième année de gestion, la recette générée par la TLE a représenté 11,9 millions d'euros. 99% ont été reversés aux communes et 1% (119 100 €) conservé par le SIGERly compensant les frais de gestion et de contrôle.

### Le saviez-vous ?

Depuis 2010, dans une démarche de développement durable et de simplification, le SIGERly adresse des **AVIS DE REVERSEMENT TRIMESTRIEL DÉMATÉRIALISÉS** aux communes.

Suite au contrôle des historiques « TLE » des 13 fournisseurs recensés sur le territoire de la concession (période de juillet 2004 à décembre 2008), l'un d'entre eux a subi un redressement. Il a dû régler au SIGERly un arriéré de TLE majoré des intérêts de retard, soit 123 321€ qui ont été redistribués à 49 communes sur 53 plus Vénissieux.

A noter qu'un bilan synthétique de la TLE reprenant les données essentielles de l'année 2009 et le comparatif de son évolution depuis 2004 a été remis aux 54 communes.

## Energies : une nouvelle génération de compteurs dits communicants

Une directive européenne impose à chaque Etat-membre d'étudier la possibilité de passer à des compteurs évolués pour l'électricité et le gaz.

Ces compteurs communicants permettent notamment, la visualisation en temps réel de sa consommation énergétique,



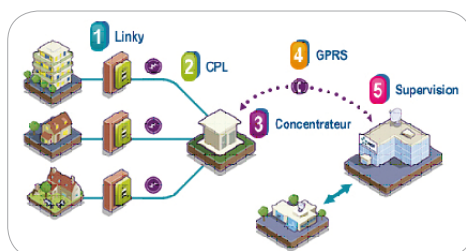
Concentrateur Panasonic • compteur AMR de GrDF

la transmission automatisée des données aux gestionnaires du réseau de distribution et pour l'électricité le pilotage à distance de l'alimentation sans déplacement. A contrario, il n'y aura pas de possibilité d'agir à distance sur la coupure des compteurs gaz puisque, entre autres, le rétablissement du gaz doit se faire obligatoirement en présence du client.

En France, pour répondre à cette exigence, deux projets d'expérimentation ont été lancés respectivement par ERDF et GrDF en liaison avec la CRE, Commission de Régulation de l'Energie. L'année 2010 a vu naître l'expérimentation « compteurs AMR », côté gaz et l'installation des nouveaux compteurs « LINKY » dans les zones tests, côté électricité.

### Les compteurs communicants, comment ça marche ?

#### :: Compteur LINKY d'ERDF



Ce système repose sur une boucle entre 4 éléments : le compteur « nouvelle génération » LINKY installé chez les clients, le concentrateur, relais entre le compteur et le système d'information central d'ERDF, le fournisseur qui réceptionne les informations reçues par ERDF pour les transmettre à son tour au consommateur par des relevés réguliers (courrier ou mail).

#### :: Compteur AMR de GrDF

Les compteurs (ceux de moins de 10 ans ne seront pas changés) seront équipés d'un module de télé-relevé qui mesurera de manière précise, parfois en temps réel, la consommation énergétique d'un foyer et la transmettra au distributeur via un système d'ondes radio et de relais (répéteurs et concentrateur) installés sur la commune.



Ce dernier traite les informations reçues et les transmet à son tour au consommateur par des relevés réguliers (courrier ou mail).

### Electricité : pose des premiers compteurs LINKY et débriefing avant la généralisation

Le SIGERly a participé au groupe de travail de la CRE sur LINKY, plus précisément sur les spécifications des compteurs « nouvelle génération », dernière étape avant le démarrage du déploiement sur le territoire d'expérimentation.

Durant cette phase, le SIGERly a constaté localement un manque de communication de la part d'ERDF vers l'autorité concédante, manquement souligné dans un courrier adressé à ERDF Lyon Métropole au mois de février.

La pose des 1<sup>ers</sup> compteurs a démarré en mars 2010 sur le territoire des 11 communes (Caluire et Cuire, Collonges au Mont d'Or, Champagne au Mont d'Or, Charbonnières les Bains, Ecully,



Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin, Rillieux la Pape, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier et Sathonay Camp). Ainsi ce sont quelques 58 600 compteurs qui ont été remplacés sur les 64 000 planifiés, soit un taux d'avancement de 92%. La spécificité des compteurs d'éclairage public a nécessité une installation différée en octobre.

## Le saviez-vous ?

**FONTAINES SAINT MARTIN** a été choisie pour être la commune « test » avant le lancement de l'expérimentation LINKY sur l'ensemble des villes et arrondissements de Lyon sélectionnés. Durant les semaines du 22 mars au 02 avril 2010, les installateurs retenus par ERDF sur ce marché se sont exercés sur cette commune pour peaufiner leur approche et leur efficacité sur le terrain à partir des observations recueillies.

Fin 2010, premier basculement important de compteurs LINKY en « mode communicant » dans les systèmes d'informations ERDF. La possibilité de télé-opération de manière totalement automatique est désormais offerte aux fournisseurs pour 5 800 compteurs. ERDF a annoncé que sur les 5 940 appels clients (dont 55,9% d'appels avant le remplacement du compteur), 426 ont donné lieu à réclamation, soit un taux de 0,73%.

Ces dispositions ont fait l'objet d'un décret en Conseil d'État (décret n° 2010-1022 du 31 août 2010), pris sur proposition de la CRE. [Il en ressort 4 principaux points :](#)

1. Il rend obligatoire la mise en œuvre de compteurs « communicants » par les gestionnaires de réseaux électriques et précise le statut des données de comptage.
2. Il prévoit la mise en œuvre d'une expérimentation et détermine les conditions de déploiement généralisé des compteurs « communicants ».
3. Il précise les modalités de prise en charge financière du dispositif par les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité.



4. Il précise le calendrier de déploiement généralisé des compteurs « communicants », qui est différencié par étapes jusqu'en 2020 en fonction des niveaux de raccordement (de la basse tension vers la haute tension).

## Gaz : lancement de l'expérimentation

Fin 2009, le SIGERly a intégré le groupe de travail encadré par la CRE (Commission de régulation de l'Énergie) sur le projet « nouveaux compteurs gaz AMR » (Automated Meter Reading) permettant l'éligibilité en zones de test pour 2 des 55 communes de son territoire desservies en gaz.

Ainsi, d'avril à juin 2010, environ 5 000 abonnés du gaz à Pierre Bénite et Saint Genis Laval ont été équipés de modules ou de compteurs communicants permettant un relevé à distance des index de leur consommation. Cette expérimentation, concerne également les communes d'Auch, Etampes et Saint Omer. Au total, ce sont quelques 20 000 compteurs qui ont été concernés.

4 équipementiers développant des technologies différentes ont été sélectionnés : Itron et Elster partenaires de GrDF depuis de nombreuses années, Ondeo Systems, une filiale de Suez Environnement (qui n'a pas travaillé avec des compteurs gaz mais qui a une très bonne expérience dans le comptage de l'eau) et Panasonic (qui n'a pas d'expérience de tels compteurs en France mais une grande expérience au Japon). C'est ce dernier qui a équipé les 5 000 compteurs sur les communes de

Pierre Bénite et Saint Genis Laval.

En testant quatre solutions, le distributeur souhaite construire, à partir des différents retours (avantages et inconvénients) sur chaque dispositif, la technologie la plus adaptée pour la France.

Début 2011, GrDF établira un bilan de l'expérimentation. En fonction des résultats, la CRE décidera s'il y aura ou non une éventuelle généralisation. En effet, Si ce test national est probant, le déploiement du système aux 11 millions de clients français du gaz pourrait être mis en place d'ici fin 2013, début 2014.

## Loi NOME : nouvelle réforme du marché de l'électricité

La loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité (loi NOME) a été promulguée le 7 décembre par le Président de la République.

## Les principales mesures

- Ce dispositif transitoire contraint EDF jusqu'en 2025 à céder une partie de sa production nucléaire à ses concurrents, conformément aux engagements européens de la France d'accélérer la libéralisation de son marché. Au total, le volume cédé ne pourra excéder 100 térawattheures (TWh), soit environ un quart de sa production nucléaire.



Les volumes accordés aux fournisseurs alternatifs seront calculés en fonction des prévisions de consommation de leurs clients.

- En contrepartie à l'accès au nucléaire, les fournisseurs doivent disposer de « capacités d'effacement de consommation et de production suffisantes » pour satisfaire l'équilibre entre la production et la consommation sur le territoire métropolitain continental notamment lors des périodes où la consommation de l'ensemble des consommateurs est la plus élevée.

- La loi pérennise les tarifs bleus pour les ménages et les petites entreprises, auxquels sont soumis 95% des Français mais prévoit en revanche la suppression des tarifs jaune et vert destinés aux collectivités, ainsi qu'aux moyennes et grandes entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

- Mise en place d'une conférence départementale pour l'élaboration des programmes d'investissement sur les réseaux de distribution sous l'égide du Préfet.

- Elargissement des droits des consommateurs (changements de fournisseurs, facturation erronée, trop-perçu, accès gratuit aux données de comptage...).

- Libre exercice de la réversibilité électricité et gaz et automaticité du tarif social pour le gaz ;

- Les frais de raccordement seront à la charge des nouveaux producteurs d'électricité renouvelable pour les installations supérieur à 3 kVA.

- Pérennité des fonds de concours pour un financement d'équipement local.

- Réforme de la Taxe Locale Electricité.



### Le saviez-vous ?

**L'EFFACEMENT** consiste à suspendre temporairement tout ou partie de la demande d'un client (par exemple en arrêtant à distance un chauffage électrique) le temps de passer la période de pointe. Le but de cette mesure vise à contribuer au respect à moyen terme du niveau de sécurité d'approvisionnement en électricité et permettra à terme une meilleure gestion des pics de consommation.

- Les tarifs < 36 kVA (tarifs bleus) seront fixés par la CRE dès 2015. Elle tiendra compte des coûts d'acheminement, du prix d'accès base régulé sur les 25 % de la production nucléaire, des coûts complémentaires de fourniture sur la base des marchés quand il n'y aura pas assez de fourniture, des coûts garantis de capacité (vis-à-vis des fournisseurs), des coûts de commercialisation, et une rémunération « normale » du fournisseur.

- Participation possible de RTE au financement de l'enfouissement du réseau de transport existant sur demande des collectivités.



## PAROLE À

**Marc Rodriguez, Vice-président en charge de la dissimulation des réseaux et de l'éclairage public**

*Les chantiers d'aménagements coordonnés de réseaux ont enfin trouvé leur vitesse de croisière. Les retards étaient importants et le syndicat a su répondre efficacement. Pour chaque commune, il participe aux études et aux réflexions dans le domaine connexe à la voirie et assure pour leur compte la coordination des travaux de réseaux secs publics ou privés.*

*Le transfert de compétence met en évidence pour le syndicat la nécessité de connaître le plus exactement possible le patrimoine réellement mis à disposition par les communes qui lui font confiance dans le domaine de l'éclairage public. Une politique de maintenance et de dépannage a été déployée activement pour des raisons de sécurité publique dans le cadre du pouvoir de police des maires. A noter, un effort constant sur la maîtrise des coûts afin de mettre en œuvre les dispositions sur les engagements de réduction de consommation d'énergie.*

*A la fin 2011, le Système d'Information Géographique (SIG) sera opérationnel pour les communes ayant transféré la compétence au SIGERly. Il permettra à chaque commune de connaître très exactement l'état de son patrimoine, de déclarer en temps réel tout incident et d'avoir une base cartographique accessible via l'extranet du syndicat.*

*Dans les innovations mises en œuvre par le syndicat : le dossier sur les éclairages de lotissements et les signatures de conventions afférentes avance rapidement commune par commune, lotissement par lotissement, travail fastidieux mais nécessaire d'un traitement égalitaire de chaque administré.*

*Le syndicat apporte également une expertise auprès des communes dans le domaine de la mise en valeur des bâtiments ou édifices publics : mairie, pont, église, château, etc. Que ce soit avec du matériel traditionnel ou avec des produits innovants le tout, bien sûr, en mettant toujours en avant des solutions alliant esthétique et économie d'énergie.*



# (3) Le SIGERLy, sur le terrain



- 70 opérations de dissimulation de réseaux • 34 079 points lumineux
- Renouvellement des marchés • 439 opérations de travaux éclairage public

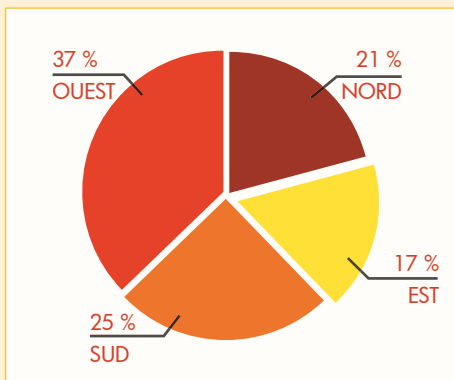
## Travaux de dissimulation des réseaux : sécurité et valorisation paysagère

75% des communes ont bénéficié d'une intervention du SIGERly en 2010.

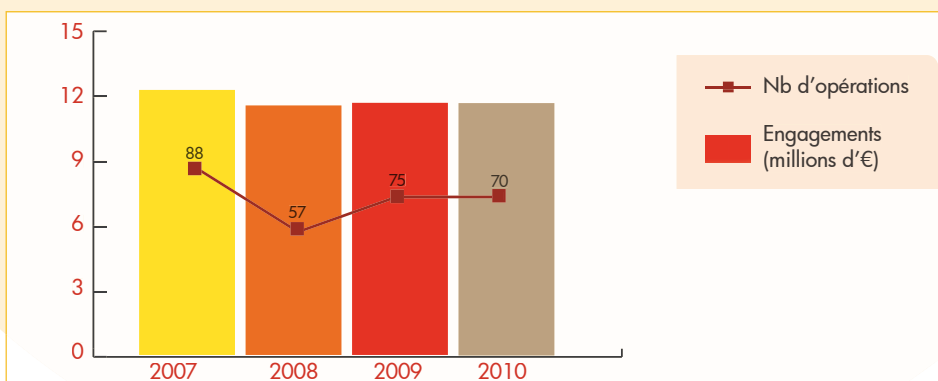
70 chantiers d'enfouissement en 2010

Dans le cadre de sa politique environnementale et de sécurisation des ouvrages, le syndicat et les communes poursuivent leur effort d'investissement pour améliorer le cadre de vie des usagers.

Sur 2010, le SIGERly a mobilisé ainsi 11,64 millions d'euros pour réaliser un total de 70 chantiers d'enfouissement représentant environ 26 km de tranchées et de réseaux électriques déposés. Cette mise en souterrain des réseaux aériens permet à la fois la valorisation du patrimoine communal mais également l'amélioration de la qualité et la sécurisation de la fourniture d'électricité.



Répartition des investissements dissimulation en 2010 par secteur



Evolution de l'activité dissimulation des réseaux

4 passations de marchés en 2010

L'année 2010 a été marquée par le lancement de 4 marchés en dissimulation des réseaux : travaux, maîtrise d'œuvre et deux nouveaux concernant le contrôle de compactage des tranchées et la localisation des réseaux souterrains.

:: Marchés de « travaux » et « maîtrise d'œuvre »

Le territoire est divisé en quatre lots géographiques qui correspondent à la répartition géographique des techniciens référents des communes : lot Nord (technicien référent : Patrice Bas), lot Est (technicien référent : Véronique Ligonnet), lot Sud (technicien référent : Thomas Mouyon) et lot Ouest (technicien référent : Dominique Suné).

Les marchés sont passés pour une durée d'un an renouvelable trois fois.

A noter, les travaux d'éclairage public réalisés dans le cadre des dissimulations des réseaux sont intégrés dans ces marchés.

### Chronologie de la procédure

- 24 mars 2010 : date limite de remise des plis pour les entreprises « Travaux » et pour les maîtres d'œuvre ;
- 25 mars 2010 : Commission d'Appel d'Offres pour étudier les candidatures ;
- 06 avril 2010 : Commission d'Appel d'Offres pour étudier les offres des candidats retenus ;
- 20 avril 2010 : notification des marchés aux titulaires.



### Le saviez-vous ?

A l'exception de la remise des plis « version papier » par tous les candidats, l'ensemble de la procédure s'est déroulée de manière **TOTALEMENT DÉMATÉRIALISÉE** : publicité, retrait des Dossiers de Consultation des Entreprises, notification des offres (non retenues et retenues).

Ces dossiers ont été scrupuleusement étudiés par les services de la Préfecture vis-à-vis des méthodes de sélection et de notation des offres.

### Les résultats de l'appel d'offres :

Pour les travaux : lot Nord > groupement FORCLUM / SOBECA, lot Est > groupement MONIN / SACER / COIRO, lot Sud > groupement SERPOLLET / SPIE et lot Ouest > groupement FORCLUM / SOBECA

Pour les maîtres d'œuvre : lots Nord, Est et Sud > ERCD et lot Ouest > SAFEGE

:: Marché « Contrôle du compactage des tranchées »

Sur le territoire du Grand Lyon, le SIGERly doit respecter le règlement de voirie communautaire. Pour garantir la qualité des tranchées sur l'ensemble de son territoire, le syndicat a généralisé ces règles de contrôle à l'ensemble de ses chantiers.

Toujours dans un souci de transparence, le SIGERly a souhaité passer des marchés spécifiques à cette prestation de contrôle, jusqu'alors incluse dans les marchés de travaux.





Les prestataires retenus sont désormais totalement indépendants des entreprises qui réalisent les chantiers. A noter que la réglementation impose cette disposition d'indépendance pour les travaux d'assainissement.

Le SIGERly a passé en 2010 des marchés à procédure adaptée (MAPA) spécifiques au contrôle du compactage des tranchées pour une durée d'un an renouvelable deux fois. Pour garder une cohérence avec les travaux, le territoire a été divisé de la même façon (quatre lots géographiques).

#### Les résultats de la consultation :

lot Nord > SERAL, lot Est > AEC SERVICES, lots Sud et Ouest > SATER

#### :: Marché « Localisation des réseaux souterrains existants »

Le SIGERly a souhaité conforter sa position dans le domaine de la sécurité sur les chantiers en facilitant la cartographie des structures des sous-sols, nécessaire pour tous travaux à proximité d'ouvrages souterrains.

En anticipation de la future réforme du décret n°91-1147 sur l'amélioration de la prévention de l'endommagement des réseaux, le syndicat, à titre expérimental, a passé en 2010 des marchés spécifiques aux prestations de localisation et détection des réseaux souterrains existants pour une durée d'un an renouvelable deux fois. Le principe utilisé sera la détection type géoradar avec, en appui ponctuel, des sondages destructifs par aspiration.

La réalisation de ces prestations ne sera pas généralisée à tous les chantiers, mais spécifiquement selon trois étapes dans le déclenchement de la commande :

- à la demande du technicien référent, suite à son chiffrage à la commune si l'opération est retenue ;
- à la demande du maître d'œuvre, lors de ses investigations sur le terrain en phase d'études ;
- à la demande de l'entreprise, avant le démarrage du chantier, en fonction des réponses aux Demandes d'Intention de Commencement des Travaux (DICT) et de l'encombrement supposé du sous-sol.

Pour garder une cohérence avec les travaux, le territoire a été divisé de la même façon (quatre lots géographiques).

#### Les résultats de la consultation :

lots Nord, Est et Sud > DETECT RESEAUX et lot Ouest > SATER

• FACE : 87 161€ d'aides consommées

Les deux communes rurales du SIGERly, Chasselay et Poleymieux au Mont d'Or, permettent de bénéficier chaque année d'une enveloppe budgétaire pour tous travaux de dissimulation, renforcement ou extension des réseaux de distribution publique d'électricité.

En 2010, la commune de Chasselay a lancé un chantier ambitieux de dissimulation des réseaux.

A l'origine du projet, un problème de chute de tension chez des riverains : au lieu de réaliser un renforcement des réseaux électriques en aérien, la mairie a souhaité dissimuler l'ensemble de ces réseaux.

L'opération globale, estimée à environ 410 000€ TTC, a permis au SIGERly de consommer les fonds accordés par le FACE (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) des années 2007 et 2008 qui auraient été perdus aux échéances respectives fin 2011 et 2012.

En parallèle, la convention signée avec un particulier pour l'alimentation électrique de son habitation sur la commune (50 000 € de travaux) a fait aussi l'objet d'une inscription au FACE.

A noter, les politiques des deux communes en matière d'amélioration esthétique des réseaux devraient permettre aisément de consommer rapidement, et dès l'année prochaine, les fonds attribués sur les programmes FACE 2009 et 2010.

#### Travaux spécifiques 2010

• **Villeurbanne** : politique forte de réfection de l'éclairage public et de dissimulation des réseaux.

A ce titre, la commune a fortement sollicité le SIGERly pour la dissimulation des réseaux en 2010, avec la réalisation de 9 chantiers, qui représentent environ 1,6 millions € TTC soit 15 % du montant total des travaux engagés sur 2010.

• **Chasselay** : Extension du réseau d'électricité BT (basse tension) pour alimenter l'habitation d'un particulier.



Exemple d'une trancheuse en activité

En collaboration avec le service Concessions, le service Dissimulation a alimenté un particulier dans le cadre de la loi SRU/UH après la mise au point d'une convention spécifique. La configuration de ce chantier a permis à l'entreprise SOBECA, titulaire du lot, d'utiliser une trancheuse pour réaliser ces travaux. Au final, cet engin a posé et dissimulé un câble électrique sur environ 300 mètres en deux jours.

• **Albigny sur Saône / Curis au Mont d'Or** : traversée d'une portée de câbles au dessus du pont SNCF.

Si les travaux de dissimulation font généralement appel aux techniques classiques de terrassement, cela n'a pas été le cas pour dissimuler une portée de câbles au-dessus du pont SNCF, à proximité de la gare d'Albigny sur Saône.

La pose de conduites traditionnelles en encorbellement (fixées sous la voute du pont) au dessus des voies était difficile à mettre en œuvre puisqu'elle impliquait des perturbations du trafic ferroviaire et des coûts induits.



Traversée d'une portée de câbles • Albigny sur Saône

Par conséquent, le SIGERly a entrepris des démarches pour poser des conduites réalisées spécifiquement pour ce chantier, fixées à la rambarde du pont. La conception et la réalisation de cet ouvrage ont été entièrement effectuées par l'entreprise SOBECA, titulaire du lot.

• **Pierre Bénite / Rue Salengro** : chantier complexe.

Ce projet de dissimulation des réseaux de grande envergure sur certaines rues commerçantes du centre de Pierre Bénite a débuté en juin 2010.



Travaux rue Salengro • Pierre Bénite

Programmé sur deux ans (fin prévue juillet 2012), il implique à la fois le Grand Lyon pour le réaménagement des voies, l'eau potable et la régulation de trafic, la commune pour l'éclairage public ainsi que le SIGERly pour la dissimulation coordonnée des réseaux électriques, France télécom, Numericable, et le génie civil d'éclairage public.

Afin de préparer au mieux les usagers aux différents désagréments auxquels ils vont être confrontés au quotidien pendant plusieurs mois, la commune, en collaboration avec les différents intervenants sur le projet, a organisé plusieurs réunions publiques pour présenter le chantier et répondre aux interrogations des riverains et commerçants du centre ville.

Le chantier concerne environ 650 mètres de voirie. Pour le SIGERly, cela se passe en 2 temps :

- **Etape 1** (entre septembre et décembre 2010) : dissimulation des réseaux sur la rue Salengro
- **Etape 2** (d'août 2011 à décembre 2011) : dissimulation des réseaux sur la rue des Martyrs de la libération.

Pour que les travaux se passent le mieux possible, un plan de circulation et des voies provisoires ont été créées, les accès piétons maintenus et l'ouverture aux riverains est prévue entre 17h30 et 7h30.

• Hausse de la participation des opérateurs télécoms aux dépenses liées aux travaux de câblage : 82% pour France Télécom, 60% pour Numericable

Depuis la loi relative à la confiance dans l'économie numérique et l'article L.2224-35 du code général des collectivités territoriales relatif aux conditions de participation des opérateurs de télécommunication aux travaux de dissimulation des réseaux, une convention-cadre a été établie entre le SIGERly et France Télécom en 2006.

Cette convention prévoyait dans son article 12 une prise en charge par l'opérateur de 51% des dépenses d'étude et de réalisation des travaux de câblage, et, corrélativement, 49% pour le syndicat.

Suite aux récentes négociations nationales entre la FNCCR, les Associations des Maires de France et France Télécom, cette prise en charge peut désormais être négociée à 82%. Cette augmentation doit permettre de rétablir un équilibre financier entre les deux parties et compenser la non-participation de l'opérateur aux coûts de réalisation de la tranchée aménagée et des infrastructures communes de génie civil.

Par voie d'avenant, le SIGERly a négocié l'application de cette adaptation début 2010 avec l'opérateur historique. Ainsi, France Télécom prend désormais à sa charge 82% des travaux de dépose et câblage, le SIGERly 18%.

En parallèle, même si l'opérateur NC NUMERICABLE n'intègre pas le groupe de travail national sur l'évolution de ces règles, le SIGERly a négocié avec lui une augmentation du taux de prise en charge de ses travaux. Dans un souci d'équité de traitement des opérateurs et sur la base des bilans dressés par les services du SIGERly quant à leur taux de participation réels aux opérations de dissimulation de leurs réseaux, il a été décidé que l'opérateur NC NUMERICABLE (et par extension NUMERICABLE) prendrait à sa charge 60% des dépenses d'études et de réalisation des travaux de câblage et le syndicat 40%.

Par application de ces nouveaux taux et compte tenu de la spécificité des réseaux des deux opérateurs, les bilans financiers réels montrent que France Télécom et NUMERICABLE sont traités de façon équitable vis-à-vis de la participation globale à la dissimulation de leurs propres réseaux sur une opération de dissimulation des réseaux.

## 7 chantiers en maîtrise d'ouvrage unique en 2010

Selon la loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique du 12 juillet 1985, modifiée par l'ordonnance du 17 juin 2004, des conventions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage temporaire peuvent être signées entre le SIGERly et une autre structure (commune, Grand Lyon...) pour l'organisation concomitante de travaux de dissimulation coordonnée des réseaux et d'autres travaux qui sortent des compétences du SIGERly.

En effet, les maîtres d'ouvrage souhaitent parfois profiter de l'opportunité des travaux de dissimulation des réseaux pour modifier ou créer leur propre réseau sans engendrer de coûts de génie civil importants sur une même zone et limiter ainsi la gêne des riverains et usagers de la voirie.

En 2010, 7 conventions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage ont été signées pour les communes de :

- Millery : impasse du 11 Novembre, rue de la Gallée et route de Frontigny
- Vourles : rues Mermet et Louis Vernay
- Limonest : montée des Roches
- Bron : rue Lionel Terray



## A NOTER

Une convention cadre avec le Grand Lyon a également été signée pour la **MUTUALISATION DES TRANCHÉES** du SIGERly et du Grand Lyon service de régulation du trafic/ fourreaux urbains.

## La dissimulation en images

### Vénissieux



Rue du Professeur Roux tranche 2 • avant



Rue du Professeur Roux tranche 2 • après

### Vaux en Velin



Rue Lavoisier • avant



Rue Lavoisier • après

## Eclairage public : allier esthétique, sécurité et économie

« Eclairer juste » est l'axe d'amélioration continue que s'est fixé le SIGERLy depuis la mise en place de la compétence optionnelle « éclairage public ». Conformément aux actions déclinées dans les agendas 21, l'objectif est de développer sur les communes adhérentes, un éclairage public plus efficient, c'est-à-dire équilibré entre les besoins d'éclairage et son impact sur l'environnement.

### Focus sur les tendances 2010 :

1/ Supprimer progressivement les lampes à vapeur de mercure (Ballons Fluorescents), conformément à la Directive EuP.

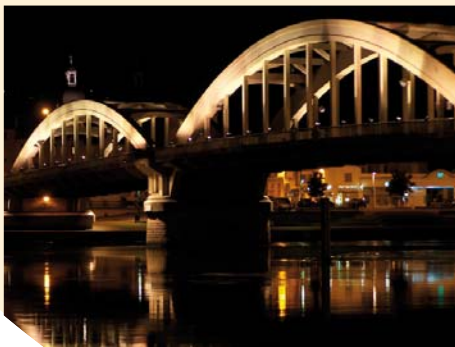
2/ Limiter la pollution lumineuse : en installant des lanternes à plat par exemple ;

3/ Optimiser les consommations tout en garantissant la sécurité des usagers :

- avec l'installation d'horloges astronomiques pour gérer les heures de fonctionnement, les dérogations programmables et adapter l'éclairage de la ville à ses usages (zones piétonnes, commerçantes, horaires d'été et d'hiver...);

- en temporalisant l'éclairage au maximum (réduction de flux en cours de nuit) pour éviter l'extinction complète des voiries tout en réalisant des économies d'énergie ;

- en adaptant le choix des lampes en fonction de l'usage et la localisation des installations (hyper centre, périphérie, parc...) et en réalisant des études photométriques.

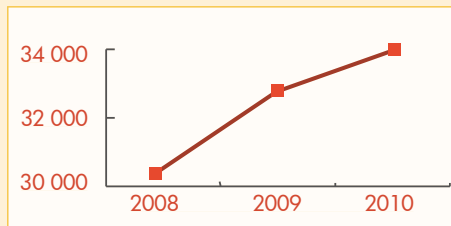


Remise en lumière du pont • Albigny sur Saône

## Le patrimoine

### :: Etat des lieux à fin 2010

34 079 points lumineux et 1 109 armoires



Evolution du nombre de points lumineux

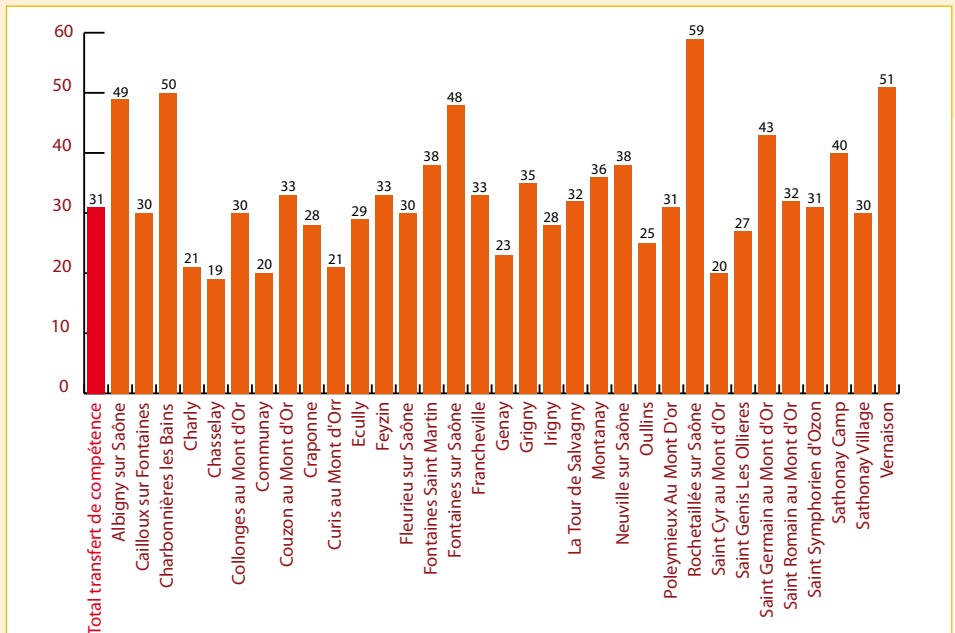
La mise à jour régulière de la base de données « cartographie » permet d'avoir en temps réel, le nombre précis de points lumineux sur le territoire du syndicat.

En 2010, nous constatons 1 084 nouveaux points, conséquence :

- du rajout de points lumineux dans le cadre de travaux réalisés sur les communes en éclairage public (PPI) et en dissimulation des réseaux ;
- du travail de recensement et d'identification des points lumineux permettant une meilleure localisation ;
- et de l'intégration des points lumineux des lotissements privés, dont l'éclairage est pris en charge par les communes.

Sur les 33 communes, sont référencés en moyenne 31 points lumineux par armoire

### 31 points lumineux en moyenne par armoire



## Le saviez-vous ?

Les critères de performances, d'économies d'énergie, de sécurité et de confort visuel sont au cœur des exigences des acteurs de l'éclairage public. Pour répondre à ces enjeux, tout projet d'éclairage doit être élaboré dans le **RESPECT DE LA NORME EUROPÉENNE NF EN 13201**. Ceci oblige notamment à diminuer l'inter-distance entre les points lumineux sur la voie, et en fonction, de la puissance et de l'efficacité lumineuse des lampes.

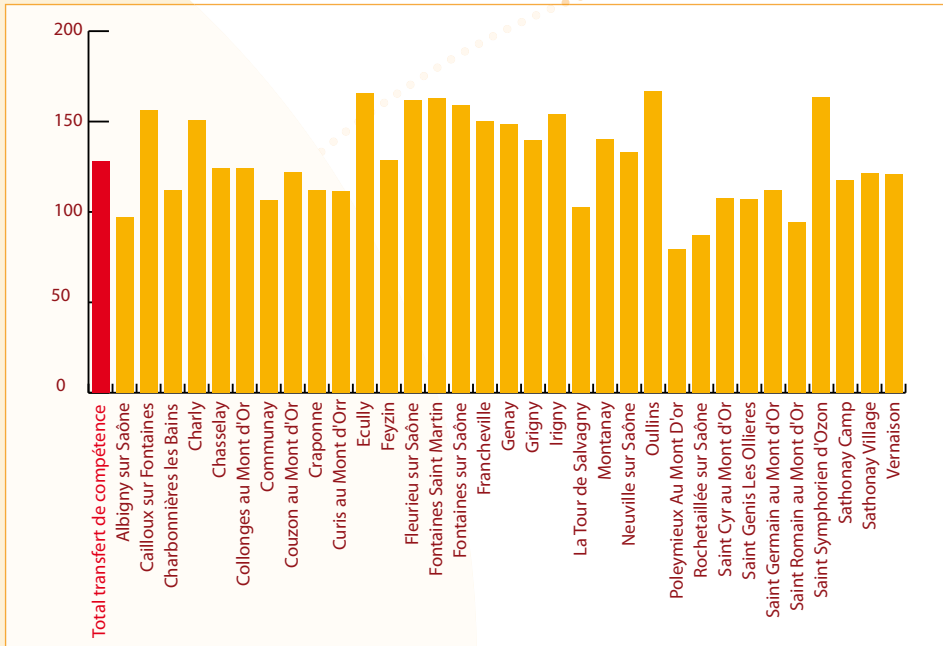
Il est prévu pour 2011 sur la commune d'Irigny, une expérimentation visant à optimiser encore plus l'éclairage tout en maintenant un nombre de points lumineux constant. Ainsi, de nouvelles technologies de lampes (LED, COSMOPOLIS) seront testées sur les poteaux de distribution.

soit une très légère augmentation par rapport à 2009 (30 points).

Des disparités sont constatées entre les communes très étendues (Charly, Chasselay, Communay, Curis ou Saint Cyr au Mont d'Or) aux alentours des 20 points lumineux et les plus denses avec plus de 50 points par armoire comme Charbonnières les Bains, Rochetaillée sur Saône, Vernaison ou Fontaines sur Saône.

Entre 2009 et 2010, il n'y pas d'évolution conséquente, excepté pour la commune de Rochetaillée sur Saône qui est passé de 40 points lumineux par armoire à 59, en raison d'une mise à jour de la base de données.





Sur les 33 communes, en moyenne, la puissance d'un point lumineux est de 128 Watt. Cet indicateur est intéressant à suivre, il permet de vérifier l'impact des PPI sur la baisse de la consommation de l'éclairage public. En effet, moins la source lumineuse choisie est puissante plus elle est économique.

Entre 2009 et 2010, nous sommes passés de 159 Watt en moyenne à 128 Watt. Depuis 2007 et la mise en place progressive des PPI (2008), cela a généré en cumulé, sur l'ensemble des communes adhérentes à la compétence éclairage public, 4 331 MWh annuels d'économie représentant 442 650 € annuels (en coût de l'énergie 2011).



▲ Avant • De Gaulle - Charbonnières les Bains • après ▼



### Le saviez-vous ?

Depuis 2008, date de mise en place du PPI, il a été économisé sur **CHARBONNIÈRES LES BAINS, 77,4 MWH EN CUMULÉ, REPRÉSENTANT 7900 EUROS**. Pour améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public, le SIGERLY a remplacé progressivement sur la commune les ampoules énergivores par des lampes plus économiques. Elles sont aussi équipées d'un appareillage électronique, un relais bi-puissance permettant de réduire d'un tiers environ la puissance à partir de certaines heures. Tel a été le cas pour l'éclairage public de la RN7 : les 65 lanternes de 400 W ont été remplacées par des 250 W en bi-puissance représentant une baisse de moitié de la puissance totale. Des horloges astronomiques réglées sur les heures de coucher et lever du soleil ont été également installées dans les armoires de commande à la place des cellules photoélectriques (lumandar), procédé moins fiable, qui faisaient déclencher ou stopper l'éclairage en fonction de la lumière détectée. Ainsi sur la commune comme sur l'ensemble des collectivités adhérentes à la compétence, ce changement de système fait économiser près de 200 heures d'utilisation par an.

A venir dans le cadre du PPI, l'amélioration de l'éclairage public des principales avenues de Charbonnières-les-bains, à savoir, Lamartine, De Gaulle, Victoire et Bassinet (côté Casino).

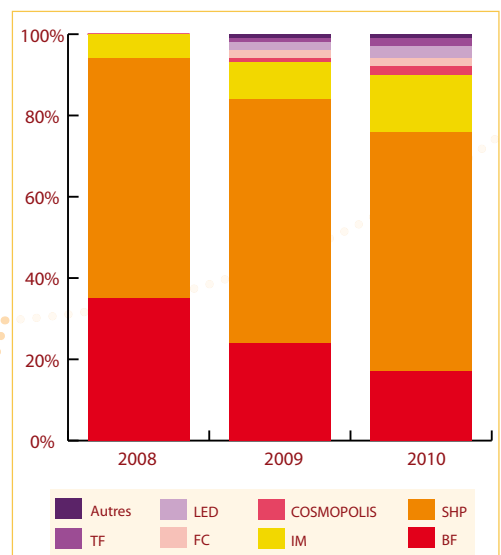


Illuminations de l'église • Vernaison

Par exemple, les lampes BF (Ballon Fluorescent) doivent complètement disparaître à la vente en 2015.

Soucieux de rationaliser les dépenses énergétiques des communes, le SIGERLY tient compte de cette réglementation dans le renouvellement de son parc et choisit des technologies de lanternes non seulement plus rentables mais plus fonctionnelles et moins éblouissantes permettant d'allier sécurité et économie.

A noter, la forte baisse de l'utilisation des lampes Ballons Fluorescents (BF) qui composent en 2010 moins de 20% du parc contre 35% en 2008.



Evolution des technologies des lampes du patrimoine éclairage public

## Travaux en éclairage public

### :: PPI et diagnostic EP

Le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement), prévu sur 6 ans, est bâti pour les communes ayant transféré la compétence à partir d'un diagnostic de l'éclairage public prenant autant en compte la vétusté des ouvrages que la quantité d'énergie qu'ils consomment.

Le diagnostic EP, complété par un plan d'aménagement de l'éclairage public, est un état des lieux du parc de la commune. Réalisé par un bureau d'études, il renseigne sur le renouvellement obligatoire à faire, l'éclairage des zones non prises en charge ainsi que les améliorations et économies d'énergie. Il peut également être réalisé dans le cadre du CEP (Conseil Energie Partagé).

### • 6 diagnostics éclairage public en 2010

Ils ont été réalisés pour les communes de Sathonay Village, Oullins, Champagne au Mont d'Or, Limonest, Brignais et Voures pour un montant total de 94 000 €.

Ces études ont été subventionnées par l'ADEME à environ 50%, laissant 49 000 € à la charge du SIGERly.

90% des communes non adhérentes à la compétence ont fait faire un diagnostic de leur éclairage public par le SIGERly.

### • 94% des communes adhérentes à la compétence éclairage public ont un PPI

Deux communes n'ont pas encore en place leur PPI :

- Sathonay Village (en attente de validation) ;
- et Charly (mise en œuvre prévue en 2011).



## Le saviez-vous ?

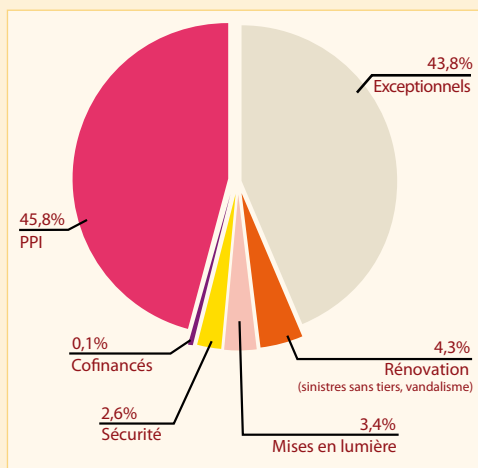
> Les prochains **DIAGNOSTICS NE SERONT PLUS SUBVENTIONNÉS**, tel sera le cas pour Millery en 2011, pris en charge à 100% par le syndicat.

> La mise en place d'**HORLOGES ASTRONOMIQUES** permet de mieux moduler et gérer les heures de déclenchement des éclairages publics. Installées généralement dans le cadre des PPI, de plus en plus de communes sollicitent le SIGERly pour des investissements spécifiques qui permettent une accélération de la démarche.

> Les travaux sur le **QUAI ILLAUSEN À COL-LONGES AU MONT D'OR ONT ÉTÉ COFINANCÉS PAR LE SYTRAL**.

Ce projet d'aménagement des voies de bus permettra aux habitants des communes du Val de Saône d'accéder plus rapidement à la gare de Vaise. Un nouvel agencement de l'éclairage public a été mis en place avec un éclairage spécifique sur les quais d'attente pour accompagner les piétons et les inciter à prendre le bus.

### :: Travaux 2010 : 2,8 millions d'euros mobilisés en éclairage public pur



Répartition des dépenses travaux 2010

Sur 2010, 439 opérations en éclairage public ont été réalisées dont 190 opérations dans le cadre du PPI, 106 opérations exceptionnelles, 65 opérations de rénovation suite à des accidents ou du vandalisme, 63 opérations de mises en sécurité, 12 mises en lumière et 3 opérations cofinancées.

Cette année, de nombreuses études pour des projets d'aménagement en coordination avec le Grand Lyon ont été lancées ouvrant une perspective de travaux conséquents pour 2012.

## Exploitation et maintenance

Pour les communes ayant transféré la compétence éclairage public, les interventions de maintenance incluent :

- le renouvellement systématique des lampes par 1/3 ;
- la maintenance systématique et le nettoyage de toutes les armoires de commandes ;
- 1 visite de nuit par mois ;
- toutes les interventions de maintenance curative suite aux visites de nuit, aux déclarations des communes et du SIGERly ;
- l'astreinte 24h/24 et 7J/7 et toutes les interventions sous astreinte vis-à-vis des accidents et incidents sur le réseau ;
- toutes les interventions sur réseau suite à la demande de tiers restant à la charge de la collectivité.

### :: 3 139 interventions de maintenance en 2010

Les interventions de maintenance suite à signalement sont à 97% d'ordre curatif et le reste, la conséquence d'accidents ou d'actes de vandalisme.



Illuminations de la mairie pour le 14 juillet et le 8 décembre • Neuville sur Saône

57% des opérations de maintenance curative résultent d'un signalement grâce aux visites de nuit et 43% aux signalements de pannes effectués en mairie.

**:: 860 000 € de frais de maintenance en 2010 pour 626 interventions**

Le coût des interventions de maintenance a très légèrement régressé (-4%) entre 2009 et 2010.

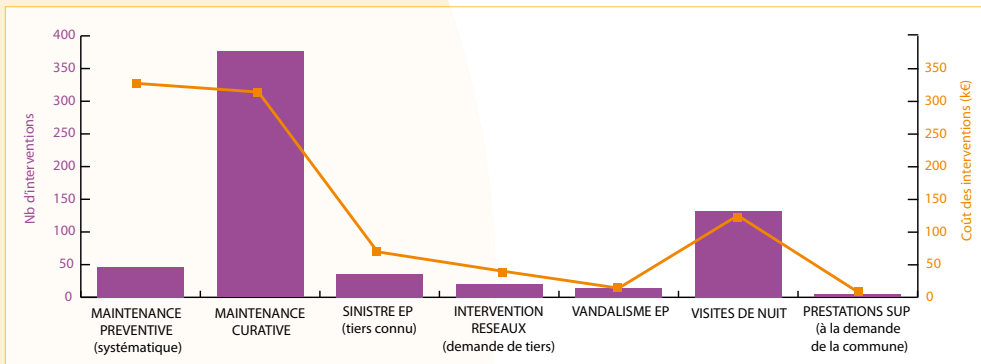


Malgré quelques dysfonctionnements engendrés par le changement d'outil de facturation en début d'année, les 33 communes sont bimestrialisées fin 2010, sachant que le processus de mise en œuvre n'est pas terminé.

Dorénavant, il n'est plus nécessaire pour le SIGERly de faire un « mandatement préalable » sur les consommations d'énergie, ce qui permet de gagner en souplesse et en temps. Les factures sont cependant étudiées par les services avec la même rigueur.

**:: Augmentation du coût de l'électricité : + 3,1% en 2010**

Le 15 août, comme chaque année, les tarifs réglementés sont révisés, avec en 2010, une hausse de 3% pour les particuliers et de 4 à 5,5% pour les entreprises.



Répartition des coûts de maintenance 2010 par typologie d'intervention

La contribution correspondant à la maintenance du point lumineux est de 29€ contre 31€ en 2009. Ce coût tient compte également des opérations suite aux demandes de déplacement par des tiers, au vandalisme et aux accidents représentant 5,3€ par point lumineux en 2010.

Les deux principaux postes de dépenses sont la maintenance préventive (38%) et la maintenance curative (36%). La maintenance curative représente 60% des opérations menées sur les communes et 21% pour les visites de nuit, contre seulement 7% pour la maintenance préventive soit 46 interventions sur les 626 effectuées.

En 2010, les accidents représentent 12% des interventions et 149 266€ de prestations. 59% du coût n'a pas été récupéré faute d'identification du tiers.

**Le saviez-vous ?**  
Pour tous sinistres sur l'éclairage public produits par un tiers, la commune doit impérativement **RECHERCHER L'AUTEUR DU DÉGÂT** pour pouvoir être dédommée. S'il ne peut être identifié, la réparation sera à la charge de la commune.

### Achat d'énergie

La consommation globale de l'éclairage public des 33 communes s'élève à 18,7 GWh pour un coût de 1,448 million d'euros soit 8 centimes environ le kWh.

**:: 1,454 millions d'euros d'achat d'énergie en 2010**

Sont compris dans ce chiffre les travaux de branchement et de mise en service estimés à 4 424 euros et les abonnements 175 Hz Dialège à 1 837 euros.

**:: Une facturation EDF bimestrialisée**

En 2009, EDF a transformé son mode de facturation semestrielle en une bimestrielle, c'est-à-dire qu'en plus des deux factures par an sur relève, il y en aura 4 sur index estimé. Le SIGERly a anticipé le surcoût (environ 19%) qu'engendrerait un tel changement dans la contribution éclairage public. Un ajustement et une redistribution, si nécessaire, pourront être effectués à partir du bilan global établi par le fournisseur, disponible courant 2011.

**Le saviez-vous ?**  
Même si la consommation d'éclairage extérieur ne représente qu'1% de la production totale d'électricité en France, elle correspond à 48% des consommations d'électricité des collectivités territoriales et pèse plus de 37% **DANS LA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ DES COMMUNES.**  
(données AFE - novembre 2010)

Sur l'ensemble des consommations en éclairage public, en fonction de la puissance installée et en considérant un fonctionnement théorique annuel de 4 100 heures, cela représente + 7,1% d'augmentation annuel soit 3,1% pour 2010.

A noter, d'autres changements pour début 2011 avec notamment la hausse de la CSPE (contribution au service public de l'électricité) et la réforme des taxes locales.



## Initiatives

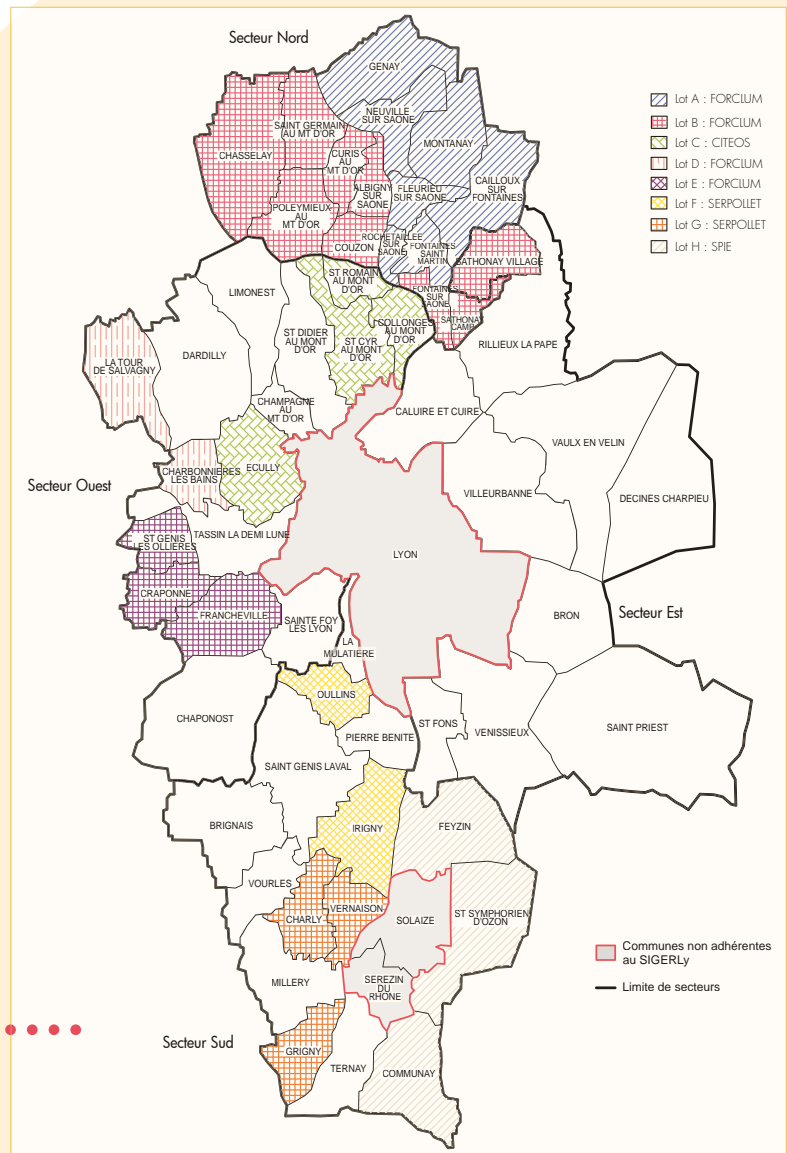
### :: Le renouvellement du marché « éclairage public »

Le marché éclairage public, comprenant la maintenance et les travaux, a été renouvelé pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et reconductible 3 fois maximum.

Compte-tenu de l'augmentation du nombre de points lumineux, et la volonté du SIGERly de ne pas dépasser 4 000 points lumineux par lot, le territoire a été divisé en 8 lots géographiques, soit 1 lot supplémentaire par rapport à 2008.

#### Les résultats de l'appel d'offres :

- Lots A, B, D et E : FORCLUM
- Lot C : CITEOS
- Lots F et G : SERPOLLET
- Lot H : SPIE



### :: La prise en charge possible de l'éclairage des lotissements et voies privés

En 2009, un groupe de travail composé de 5 élus volontaires s'est réuni pour réfléchir aux modalités de prise en charge de l'éclairage des lotissements et voies privés par le SIGERly.

Les conclusions ont été rendues à l'occasion du comité du 24 mars 2010. Il a été décidé de ne pas imposer de principe figé aux collectivités et de les laisser libres de choisir entre :

- ne pas intervenir ;
- prendre en charge l'achat d'énergie et la maintenance de l'éclairage ;
- ou prendre en charge uniquement soit la maintenance soit l'achat d'énergie.

La commune doit appliquer ce principe sur son territoire à partir de critères égalitaires.

Par contre, les lotissements fermés sont exclus de toute prise en charge, n'étant pas dans le territoire d'application du pouvoir de police du Maire.

Pour les communes ayant transféré leur compétence éclairage public, une convention tripartite doit être établie entre la commune, le SIGERly et les copropriétaires. Les points lumineux des lotissements sont alors intégrés dans la base de données et repérés physiquement avec une étiquette blanche, distincte de celle utilisée pour le réseau public (de couleur grise).

Ce système d'identification instauré depuis 2007 permet de connaître le nombre et la localisation exacte des foyers lumineux, favorisant ainsi une meilleure prise en charge en cas de panne.



Carrefour Estregniat Meyer • Grigny

En 2010, on estime à 6 218 points lumineux de lotissements et voies privés référencés et 472 lotissements concernés.



**:: Le SIG, pour une visualisation optimale et actualisée du patrimoine du SIGERLy**

La mise en place d'un SIG (Système d'information Géographique), opérationnel pour la fin 2011, permettra au SIGERLy d'avoir une cartographie actualisée du réseau d'éclairage public, de contrôler la mise à jour des informations et aux communes, de mieux visualiser leur patrimoine et faire en ligne leur déclaration de panne.

Le marché SIG a été attribué en septembre 2010 à SIRAP Ouest et l'intégration des données a commencé fin décembre 2010.

En fonction des conventions signées avec ERDF et GrDF, le SIG pourra être ouvert aux concessionnaires qui mettront à disposition une partie des plans des réseaux électriques et gaz, actualisés annuellement.

A noter, l'accès à ce nouvel outil s'effectuera par edS, l'extranet du SIGERLy.



**Le saviez-vous ?**

Depuis 2009, le SIGERLy assure le secrétariat de l'AFE Rhône-Alpes (Association Française de l'Éclairage).

Dans le cadre de cette mission, le syndicat a :

- participé à l'organisation d'une conférence sur la directive EUP le 29 avril 2010 relative à l'éco-conception des produits consommateurs d'énergie ;
- été présent au salon Lumiville le 2 juin 2010 (table ronde : faut-il ou non éteindre l'éclairage public la nuit ?) et au forum Leds les 7/8 décembre 2010.

▼ Captures d'écran du futur SIG ►



## PAROLE À

**Corinne Dubos, Vice-présidente en charge de l'énergie et du développement durable**

*En 2008 une nouvelle délégation concernant le travail sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables a été créée. Elle est, plus que jamais, incontournable.*

*Aucune collectivité n'échappe aux questionnements face au développement durable, au Grenelle de l'environnement et également aux économies d'énergie.*

*Le besoin d'avoir des interlocuteurs compétents et indépendants invite les communes adhérentes du SIGERly à signer le CEP (Conseil Energie Partagé).*

*Les énergies renouvelables doivent se développer afin de multiplier les différentes sources de production et qui mieux que le syndicat peut aiguillonner les communes dans les méandres des nouvelles réglementations...*

*Bon nombre de nos concitoyens a de plus en plus de difficultés pour régler leur facture énergétique et se retrouve sans chauffage l'hiver. Les réseaux de chaleur sont une solution pour la baisse des coûts de ce poste pour les ménages.*

*Autant de sujets que les techniciens du SIGERly sont en mesure d'instruire.*



# (4) Le SIGERLy, garant d'une énergie de qualité pour tous



- 11 nouvelles adhésions au CEP
- 83 MWh d'électricité photovoltaïque produite
- CEE : 20,2 Gwh cumac générés
- 68 études énergétiques

## Les orientations de la loi dite « Grenelle 2 »

### Le « grenelle 2 »

#### Une politique globale en faveur de l'environnement

Promulguée le 12 juillet 2010, la loi Grenelle 2 est l'aboutissement d'un long processus consultatif et législatif pour définir la feuille de route de la France en matière d'écologie et de développement durable. Près de 3 ans ont été nécessaires pour organiser ce plan d'actions. La première phase du Grenelle de l'environnement a ouvert le dialogue avec l'ensemble des acteurs de la société. Lancée de juillet à octobre 2007, cette large consultation a près de 300 engagements. Des comités opérationnels, pilotés par un parlementaire ou une personnalité reconnue, ont ensuite été créés en décembre 2007 pour traduire ces engagements en actions concrètes. L'ensemble des mesures et des orientations définies a été repris dans la loi dite du Grenelle 1, promulguée le 3 août 2009.

Un an plus tard, le Parlement adoptait le Grenelle 2. Les 257 articles que compte la loi abordent six chantiers majeurs :

- amélioration énergétique des bâtiments et harmonisation des outils de planification, à savoir diviser par 5 la consommation d'énergie dans les constructions neuves d'ici à 2012 et modifier le code de l'urbanisme afin de favoriser les énergies renouvelables ;
- organisation de transports plus respectueux de l'environnement tout en assurant les besoins en mobilité ;
- réduction des consommations d'énergie et du contenu en carbone de la production, notamment réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 ;
- préservation de la biodiversité ;



- maîtrise des risques, traitement des déchets et préservation de la santé ;
- mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance écologique et fondement d'une consommation et d'une production plus durables.

Cette loi Grenelle 2 responsabilise particulièrement les collectivités territoriales qui doivent intégrer dans leur politique locale la protection de l'environnement.

### Le service Energies en appui

Rappelons que les collectivités sont responsables à 25% des émissions globales et doivent agir non seulement sur leur politique énergétique à déployer, mais aussi faire preuve d'exemplarité envers leurs citoyens en appliquant ces grandes orientations à leur propre fonctionnement.

Pour répondre au mieux à ces enjeux environnementaux, les communes adhérentes ont besoin d'être épaulées. Conscientes de l'aide que peut apporter le SIGERly, 11 nouvelles communes ont adhéré en 2010 au CEP (Conseil Energie Partagé), principale activité du service énergies.

Ainsi, elles bénéficient de son expertise en maîtrise de l'énergie pour améliorer la

performance énergétique des bâtiments par exemple et d'une assistance dans la mise en place des outils préconisés par le Grenelle tels que les plans climats énergie territoriaux (PCET)...

### La maîtrise de l'énergie

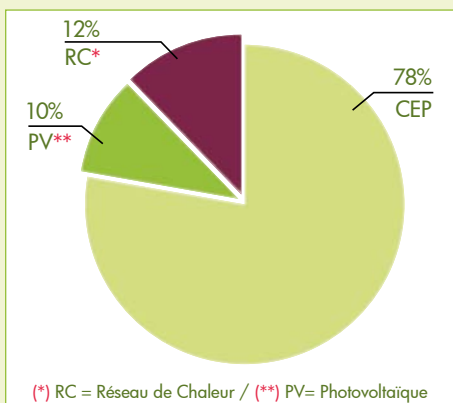
#### Vue d'ensemble du CEP (Conseil Energie Partagé)

Le CEP est un service d'aide à la gestion énergétique du patrimoine immobilier des communes ayant signé la convention et à la mise en œuvre opérationnelle de projets nouveaux. Le principe est de réduire les consommations d'énergie en menant des actions de maîtrise de l'énergie bien précises et de sensibiliser, orienter et conseiller les différents acteurs sur les questions énergétiques.

#### :: 11 nouvelles conventions signées en 2010

Aux 28 conventions signées à fin 2009, sont venues se rajouter 11 nouvelles adhésions au Conseil Energie Partagé représentant environ 122 000 habitants supplémentaires : Brignais, Collonges au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Ecully, Fontaines sur Saône, Genay, Grigny, Montanay, Saint Fons, Saint Germain au Mont d'Or et Vaulx en Velin.

A fin 2010, les 39 communes adhérentes au CEP totalisent environ 446 000 habitants pour 7 techniciens énergies référents.



Répartition de l'activité « Energies » en 2010



## :: Détail des missions CEP

Sur l'année 2010, on constate une montée en puissance de l'activité exploitation de chauffage (visite de chaufferies, suivi et assistance sur les contrats) qui devient l'activité prépondérante du conseiller Energie Partagé avec 41% contre 35% en 2009.

Les études énergétiques mobilisent toujours fortement l'équipe avec 28%, non sans raison puisque ce sont des véritables aides à la décision. Elles permettent de dresser un bilan de la situation énergétique du patrimoine immobilier de la commune et de mieux cibler les actions en vue d'une plus grande efficacité énergétique des bâtiments. L'affichage des DPE (diagnostics de performance énergétique) est obligatoire pour les bâtiments publics ERP (Etablissements Recevant du Public) dont la surface est supérieure à 1 000 m<sup>2</sup> depuis 2008. La certification de trois techniciens pour la réalisation de DPE cette même année a permis la mise en place de cette mission. Comme en 2009, elle représente, en 2010, 5% du CEP.

Mieux sensibilisées, les communes ont pris conscience qu'elles doivent adopter un comportement éco-responsable impliquant entre autres une utilisation rationnelle et maîtrisée de l'énergie pour leurs bâtiments. Ainsi, le suivi des consommations (eau, énergies) a fortement progressé passant de 9 à 12% en 2010 et devient une activité majeure du CEP.

### ► Cas pratique : Millery et le SIGERLy, une collaboration active !

Depuis son adhésion au CEP en 2008, Millery a su profiter de l'expertise du SIGERLy en la matière. Ci-dessous un aperçu des interventions du syndicat sur la commune :



Rénovation chaufferie MLC • Millery

### 1/ Appui technique, accompagnement

- Travaux de rénovation des chaufferies de la Maison de Loisirs et de la Culture (MLC) et de la salle polyvalente : appui technique du SIGERLy, présent particulièrement en phase de suivi de chantier et de réception des installations.

- Été 2009, la Ville de Millery a remis en consultation son marché d'exploitation avec l'assistance du SIGERLy. Ce nouveau contrat a amené de nombreux changements de gestion de la maintenance des chaufferies et une augmentation des exigences contractuelles.

### 2/ Suivi d'exploitation

Le SIGERLy s'occupe du suivi d'exploitation des chaufferies depuis février 2010. Sa mission consiste à l'animation de réunions périodiques, aux visites régulières de l'ensemble des installations pour vérifier leur bon fonctionnement, optimiser et améliorer si nécessaire (réglages des régulations, corrections techniques, mise en place d'un cahier de suivi, analyse des devis...).

### 3/ Etudes énergétiques

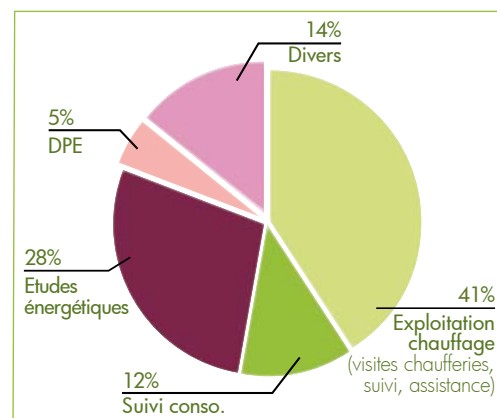
- Réalisation d'un AEG (janvier – mai 2010) pour 11 bâtiments communaux, l'éclairage public et les véhicules municipaux. En complément, le bureau d'études H3C énergies a aussi fourni les DPE pour les deux bâtiments concernés par cette obligation.
- Mi-2010, le SIGERLy a effectué une étude d'éclairage sur la salle polyvalente.

### 4/ Suivi des consommations énergétiques

Février 2009, début du suivi des consommations énergétiques par le SIGERLy. Des tableaux de suivi mensuel ont été élaborés pour chaque bâtiment chauffé et des ratios spécifiques de consommation sont présentés à chaque fin de saisons de chauffe.

A noter aussi que la commune de Millery a accepté d'être « commune test » pour le futur guide méthodologique inspiré de la norme européenne NF EN 16001 relative au management de l'énergie.

Au global, les heures affectées au CEP dépassent les 5 750 heures annuelles contre 3 007 heures en 2009 soit une hausse de 91%.



Répartition de l'activité « CEP » en 2010

## Les interventions réalisées

► 6 AEG (Audits Énergétiques Globaux) pour un montant total de 95 440 € TTC menés sur Chasselay, Couzon au Mont d'Or, Grigny, Millery, Saint Cyr au Mont d'Or et Saint Germain au Mont d'Or.



### Le saviez-vous ?

L'AEG, véritable photographie du patrimoine communal (bâti, éclairage public et véhicules) permet :

- de situer sur une échelle de valeur la consommation d'énergie globale mais aussi par secteur d'activités des bâtiments ;
- d'avoir une liste de scénarios d'actions pour diminuer la consommation énergétique et l'émission de GES (gaz à effet de serre) ;
- et d'aider à l'élaboration d'un programme pluriannuel d'actions d'amélioration du patrimoine communal dans le cadre d'une politique énergétique définie par la collectivité.

Suivants les objectifs retenus, l'impact financier de ce programme sera plus ou moins important et nécessitera ou non le recours à un tiers investisseur. Cette démarche, pour aboutir, nécessite une organisation en mode gestion de projet et suppose la constitution d'un groupe de pilotage. L'appui méthodologique proposé par le SIGERLy avec le guide inspiré de la norme EN 16001 de management de l'énergie, peut permettre à la commune d'initier ce processus...

► **6 diagnostics thermiques de bâtiments** assortis de préconisations pour un montant total de 38 051 € TTC sur les communes de Bron (gymnase Tola Vologe), Caluire (centre social Painlevé, Groupe Scolaire Herriot, GS Montessuy), Oullins (piscine) et Vénissieux (GS Parilly).

### Le saviez-vous ?

Le service Energies du SIGERLy est équipé d'une **CAMÉRA INFRAROUGE** permettant aux techniciens d'apporter une réponse précise sur la qualité de l'isolation des parois des bâtiments communaux dans le cadre du CEP (Conseil Energie Partagé).

Si un mur est mal isolé, l'examen thermographique permet de visualiser la fuite de calories par une ou plusieurs zones de couleur tranchant avec la couleur du reste du mur.

► **52 DPE (Diagnostics de Performance Energétique)** réalisés sur 9 communes : Cailloux sur Fontaines, Caluire, Ecully, Chasselay, Couzon au Mont d'Or, Grigny, Millery, Saint Cyr au Mont d'Or et Saint Germain au Mont d'Or dont 25 en interne par les agents certifiés et 27 en externe par des bureaux d'études dans le cadre d'AEG.

► **Assistance en matière d'exploitation de chauffage et de rénovation d'installations** : audits, visites et rénovations de chaufferies, assistance à la mise en place de contrats et suivi d'exploitation auprès de 25 communes. Une partie a été sous-traitée à un bureau d'études pour un montant global de 17 103 € TTC.

401 chaufferies ont été visitées sur 567 recensées soit 70% d'entre-elles et un audit a été réalisé pour 6 communes.

Suite aux préconisations du SIGERLy, une rénovation complète de la chaufferie alimentant l'école et la mairie de Saint Didier au Mont d'Or a été menée en 2010.

► **4 préconisations concernant des projets de réhabilitation ou construction de bâtiments.**

L'étude de documents relatifs à des projets de bâtiments (APS, APD, CCTP, DCE...)

constitue une nouvelle mission du service Energies. L'approche en coût global (investissement + fonctionnement) permet d'optimiser les projets et d'éviter, sur le long terme, des coûts d'exploitation rédhibitoires tout en optimisant le confort des occupants.

Les dossiers étudiés en 2010 ont été pour :

- Collonges au Mont d'Or (village des enfants - regroupements bâtiments scolaires et périscolaires) ;
- Grigny (travaux immeuble République)
- Saint Cyr au Mont d'Or (construction de la crèche) ;
- Saint Fons (réhabilitation centre social Arc en Ciel).



## Les énergies renouvelables

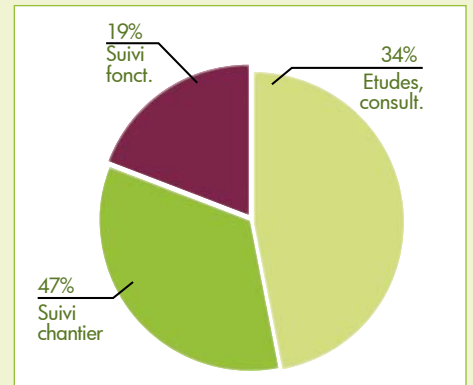
### L'énergie photovoltaïque

Après deux années de fort développement, l'activité photovoltaïque a connu en 2010 une légère inflexion liée à l'évolution défavorable du contexte réglementaire : deux baisses successives du tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque avec - 17% en janvier et - 12% en septembre ainsi qu'un gel des demandes de raccordement au réseau pour 4 mois dès décembre.

Cette instabilité a impacté directement l'activité, notamment pour les demandes d'études et de consultation en baisse de 30%. Globalement, les heures consacrées à ce secteur ont représenté 756 heures en

2010 soit une baisse de 12% par rapport à 2009.

Avec 5 installations mises en service en 2009 et 5 autres livrées au fil de l'année 2010, l'activité « suivi de fonctionnement des installations » s'est par contre renforcée. Mais elle reste encore loin derrière celle « suivi de chantier » qui demeure en 2010 la mission principale de l'activité photovoltaïque.



Répartition de l'activité « photovoltaïque » en 2010

### Evolution de l'activité photovoltaïque

	2009	2010	
Nb de bâtiments visités (prospective)	10	8	↓
Nb d'études de faisabilité réalisées	8	9	↑
Nb d'installations en étude détaillée	6	4	↓
Nb d'installations en travaux	7	5	↓
Nb d'installations en suivi de fonctionnement	5	10	↑
m <sup>2</sup> installés (cumul)	999	2198	↑
kWc installés (cumul)	74	181	↑
Production annuelle réalisée (MWh)	43	84,2	↑

### Interventions réalisées

► **9 études de faisabilité photovoltaïque pour 6 communes :**

- Brignais (groupe scolaire Jacques Cartier)
- Bron (remise à jour de l'étude - groupe scolaire Jean Moulin)
- Chaponost (centre technique municipal et groupe scolaire Cordelière - remise à jour de l'étude)
- Limonest (école primaire et bibliothèque)
- Saint Priest (groupe scolaire E. Herriot)
- Tassin (stade des boulistes et maison des associations)

► 5 nouvelles installations en service en 2010 :

**Bron, espace Jacques Duret (pôle Terrailon)**

- Mise en service le 4 août 2010
- Puissance : 9,2 kWc
- Surface : 148 m<sup>2</sup>
- Production 2010 : 2310 kWh



**Bron, tribunes du stade Pierre Duboeuf**

- Mise en service le 16 août 2010
- Puissance : 28,8 kWc
- Surface : 432 m<sup>2</sup>
- Production 2010 : 5 396 kWh



**Vénissieux, Gymnase Jacques Anquetil**

- Mise en service le 24 septembre 2010
- Puissance : 30,2 kWc
- Surface : 342 m<sup>2</sup>
- Production 2010 : 4 287 kWh



**Craponne, centre de Loisirs**

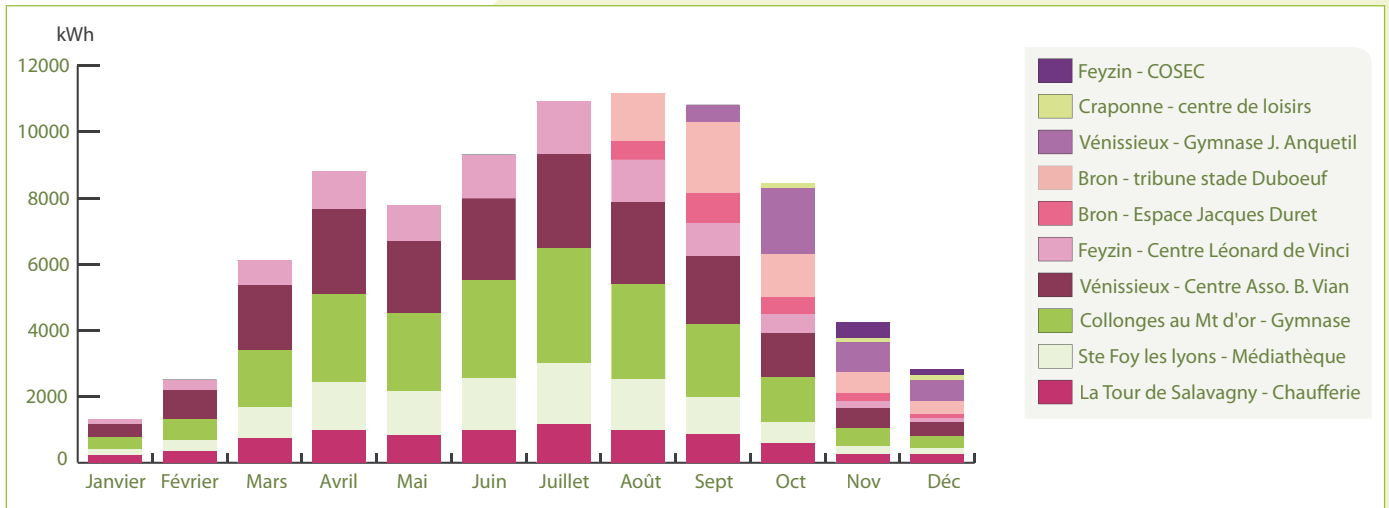
- Mise en service le 18 octobre 2010
- Puissance : 3,5 kWc
- Surface : 26 m<sup>2</sup>
- Production 2010 : 520 kWh



**Feyzin, gymnase le COSEC**

- Mise en service le 9 novembre 2010
- Puissance : 35,9 kWc
- Surface : 250 m<sup>2</sup>
- Production 2010 : 1 259 kWh



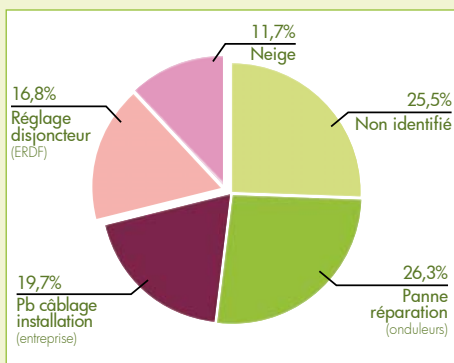


Production électrique des 10 installations en service en 2010 (kWh)

On constate bien une saisonnalité de la production d'électricité photovoltaïque liée en partie à l'ensoleillement. Ensuite, la différence de rendement d'une installation à une autre d'un même territoire va dépendre de la surface, de l'inclinaison, de la puissance et de la nature des panneaux photovoltaïques.

Durant les 6 premiers mois de l'année, la production a été assurée par les 5 installations en service depuis 2009, à savoir, celles de La Tour de Salvagny, Sainte Foy les Lyon, Collonges, Vénissieux et Feyzin.

A noter, pour les 10 installations en service, sur l'année, il a été recensé 137 jours d'absence de production d'électricité soit un taux de disponibilité de 94%.



Facteurs de non production en 2010

### :: Délais de mise en service

Presque 2 ans sont nécessaires pour réaliser une opération photovoltaïque. Ci-dessous les principales étapes :

	Délai moyen observé
• Déclaration préalable de travaux ou demande de permis de construire	délai variant d'1 à 18 semaines
• Date départ courrier demande raccordement ERDF (envoyé complet)	semaine 0
• Date réception PTF*	semaine 13
• Date départ validation PTF* d'ERDF	semaine 16
• Date visite bureau de contrôle (BC)	semaine 32
• Date réception du rapport du BC	semaine 34
• Date envoi dossier à CONSUEL	semaine 36
• Date retour CONSUEL	semaine 39
• Date de mise en service	semaine 46
...	...
• Optention contrat EDF fixant les conditions d'achat	semaine 91, soit 1 an et 9 mois

Il est à noter que le SIGERly n'engage les démarches de raccordement qu'une fois l'attributaire du marché photovoltaïque connu.

### :: Perspectives 2011

Les perspectives s'annoncent assez limitées compte-tenu du contexte réglementaire. Le SIGERly accompagnera vraisemblablement 3 projets sur les communes de Bron (groupe scolaire Edouard Herriot), Chaponost (groupe scolaire Cordeillère) et Saint Priest (groupe scolaire Jean Moulin) et le suivi de fonctionnement des installations sera sans doute l'activité prépondérante des mois à venir.



### Le saviez-vous ?

Le 9 décembre, le gouvernement a promulgué un décret qui a pour conséquence de geler une grande partie des projets d'installations photovoltaïques en cours et d'instituer un **MORATOIRE DE 3 MOIS**. Cette période est consacrée à une réflexion et la mise en place de réunions de concertation avec les différents acteurs de la filière. Ce moratoire est la conséquence du comportement spéculatif de grands opérateurs et la détérioration constante de la balance commerciale due à l'importation massive de panneaux solaires chinois.

\*PTF = Proposition Technique et Tarifaire

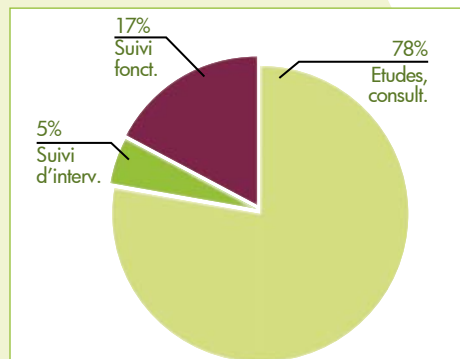
### Les réseaux de chaleur

En 2010, il n'y a pas eu de nouveau transfert de compétence « production et distribution publique de chaleur » au SIGERly, laissant à 11 le nombre de communes adhérentes.

Tout comme les années précédentes, cette activité a concerné uniquement deux communes : Sathonay-Camp et La Tour de Salvagny. Globalement on constate une progression de 43% par rapport à 2009, justifiée notamment par la réactivation du projet de chaufferie bois sur Sathonay-Camp.

Pris en charge en interne par la cellule « études et réalisations » du syndicat,

ce projet représentent plus des trois quarts du temps consacré à la mission « réseaux de chaleur », contre 17% pour le suivi de fonctionnement de la chaufferie bois de La Tour de Salvagny et du mini-réseau de chaleur de Sathonay-Camp et 5% en suivi d'interventions sur ces mêmes installations.



Détails de l'activité réseaux de chaleur en 2010

### :: Vie des réseaux en bref

Réseaux de chaleur	2009	2010
Nb d'installations en études	2 (gendarmerie et ZAC Sat.-Camp, Bron Parilly)	1 (gendarmerie et ZAC Sat.-Camp)
Nb d'installations en travaux	0	0
Nb d'installations en suivi de fonctionnement	2 (mini-réseau Sat.-Camp, La Tour)	2 (mini-réseau Sat.-Camp, La Tour)
kW installés	1 580	1 580
kW bois installés	250	250
Longueur de réseaux (ml)	930	930
Production annuelle (MWh)	2 110	2 110

### Sathonay Camp

#### • Mini-réseau



Compteur calories • mini-réseau • Sathonay Camp

Il n'y a eu aucun problème technique significatif en 2010 sur ce réseau de chaleur gaz long de 390 mètres desservant 7 bâtiments communaux et 1 bureau de poste, excepté un dysfonctionnement avec le bus de communication entre les sous-stations.

Ce mini-réseau permet de réaliser des économies d'énergies annuelles de 400 MWh de gaz soit une baisse de 20% sur la consommation et 93,6 tonnes de CO<sub>2</sub> non-émises.

Le prix de revient de l'énergie produite s'avère stable depuis la mise en service de l'équipement à environ 64€ HT/MWh (fourniture de chaleur - énergie, maintenance - et amortissement).



#### • Projet de réseau de chaleur bois

Ce réseau alimentera les futures gendarmerie et ZAC de Castellane, ainsi que certains bâtiments communaux et sociaux.

Il permettra d'assurer les besoins énergétiques de l'ensemble de la zone (environ 1500 équivalents logements), de valoriser les ressources bois de la région et d'éviter l'émission d'environ 600 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

LOGSTOR, le prestataire retenu pour la construction du réseau a démarré ses études pour permettre un démarrage des travaux relatifs à la desserte de la gendarmerie courant janvier 2011.

COFELY est le prestataire retenu pour mener les futurs travaux de la chaufferie.

### La Tour de Salvagny



Sur la saison de chauffe écoulée le taux de couverture bois s'est élevé à 74 %. Après des difficultés de l'exploitant à s'adapter à la maintenance de la chaudière bois en début de saison, cela c'est nettement amélioré au début de la 2<sup>ème</sup> saison (fin 2010) avec un taux de couverture bois supérieur à 85 %.

Seulement 2 opérateurs sur 4 sont raccordés sur le réseau et soutirent de la chaleur. Cela perturbe considérablement l'équilibre financier et pose des problèmes techniques au niveau de la conduite de la chaufferie qui se trouve momentanément surdimensionnée.

## Une philosophie commune pour un développement durable

À la fois acteur, partenaire et conseiller, le SIGERly contribue à la lutte contre le réchauffement climatique et s'associe à toutes les démarches des communes qui souhaitent diminuer leur empreinte écologique.

### La collecte de CEE, bilan 2010

Ce dispositif est un moyen sur lequel les pouvoirs publics s'appuient pour faire diminuer la demande nationale en énergies. Il repose sur les fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, chaleur, froid et fioul domestique) sur une obligation de réaliser

des économies d'énergies sous peine de pénalités financières.

Pour atteindre cet objectif, les « obligés » peuvent promouvoir des actions d'économie d'énergies chez leurs clients consommateurs valant l'obtention de CEE, vendre ou acheter des certificats. En effet, le dispositif est ouvert à d'autres acteurs, collectivités et entreprises, appelées les « éligibles », qui peuvent aussi mener et faire certifier des programmes d'économies d'énergie, créant ainsi les conditions d'un marché d'échange de CEE.

Les actions éligibles pour obtenir des CEE sont celles :

- générant des économies d'énergie ;
- permettant la substitution d'une source d'énergie non renouvelable par une source d'énergie renouvelable pour la production de chaleur.

Depuis sa mise en place, le SIGERly participe activement à la collecte de CEE, valeur ajoutée des actions entreprises sur son territoire en maîtrise de l'énergie et, qui plus est, récompensées financièrement avec notamment la participation du fournisseur d'énergie aux travaux effectués.

En 2010, le syndicat a expérimenté pour la première fois le dépôt en propre de CEE (certificats d'économie d'énergie) sur le registre national EMMY.

Deux dépôts ont eu lieu, le premier lié aux travaux éclairage public de l'année 2009 pour un total de 14,6 GWh cumac\* et le deuxième lié aux travaux éclairage public 2010 pour un cumul de 11,3 GWh cumac.

A savoir, le premier dossier a été monté auprès d'un courtier d'Amsterdam pour la somme de 48 109 €, soit un prix moyen de 3,3 €/MWh cumac\*. Ces sommes ont été réinvesties dans les travaux d'éclairage public.

Sur l'année 2010, le SIGERly a collecté également des CEE résultant des actions menées par 3 communes au travers du protocole tripartite signé avec EDF.

Au total, environ 20 291 MWh cumac\* ont été générés par le syndicat.

:: Détail des CEE obtenus

Commune	Site concerné	Nature des travaux	Période des travaux	kWh cumac	Particip. (€ HT)	% CEE/inv.
Bron	Résidence Marius Ledoux	Chaudière à condensation (270 kW)	Eté 10	4 224 400	7 604	34,3%
Saint Priest	GS J. Macé	2 chaudières à condensation (110 kW)	Eté 10	595 200	1 190	9,9%
	GS S. Signoret	Chaudière à condensation (220 kW)	Eté 10	2 589 120	5 178	34,5%
Saint Germain au Mont d'Or	Ecole maternelle F. Dolto	Isolation de toiture (705m <sup>2</sup> )	Eté 10	1 607 400	3 215	21,8%
<b>CUMUL</b>				<b>9 016 120</b>	<b>17 187</b>	<b>26,9%</b>
Eclairage public année 2010 (dépôt direct sur EMMY)				11 275 324	37 209	4%
<b>CUMUL TOUS TYPES CEE</b>				<b>20 291 444</b>	<b>54 396</b>	<b>5,5%</b>

\* [Le kWh cumac, unité de compte du dispositif]

Les obligations et les actions d'économies d'énergie sont comptabilisées en kWh cumac d'énergie finale, « cumac » étant la contraction de « cumulé et actualisé ». Un bien, un équipement ou une mesure est caractérisé par l'économie d'énergie qu'il génère sur la durée de l'action : les économies d'énergie sont cumulées. Une actualisation de 4% est également appliquée. Elle est à la fois financière (le CEE a une valeur économique) et technique (idée de vieillissement et donc de perte de rendement).



## Comptabiliser les gaz à effet de serre

Toute activité humaine est génératrice de gaz à effet de serre. Afin de connaître les facteurs sur lesquels nous pouvons agir, le SIGERLy a souhaité comptabiliser les émissions produites, directes et induites de ses principales activités. Ce bilan doit permettre de dégager les postes les plus émetteurs et de hiérarchiser les actions prioritaires. Notre démarche s'est inspirée de la méthode développée par l'ADEME appelée Bilan Carbone®.

Ainsi, en 2010, une étude a été menée sur les principales activités du SIGERLy, émettrices de gaz à effet de serre, à savoir, la dissimulation coordonnée des réseaux et l'éclairage public.

Notre approche a été la suivante : 4 chantiers-type ont été définis, d'un montant environ de 100 000 €, situés à l'intérieur d'un centre-ville comme Villeurbanne. Parmi eux :

- un chantier de dissimulation coordonnée des réseaux ;
- un chantier d'éclairage public dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) ;
- un chantier associant la dissimulation coordonnée des réseaux et l'éclairage public ;
- un chantier concernant l'isolation de la toiture terrasse d'une école.

Les gaz à effet de serre comptabilisés ont concerné les déchets, le fret, les immobilisations, l'énergie consommée, les intrants (production des matériaux) et les déplacements.

Il a été nécessaire de prendre en compte un certain nombre d'incertitudes en fonction de la fiabilité des données recueillies telle que la distance moyenne entre le lieu du chantier et celui de l'entreprise. En effet, l'ambiguïté est importante puisque la distance est variable en fonction de la localisation du chantier.

Les gaz à effet de serre se mesurent en tonne équivalent carbone. Sur les 4 chantiers, ce sont les intrants qui composent le premier poste émetteur. Viennent par la suite, mais dans une moindre proportion : le fret et l'énergie consommée.

Malgré les incertitudes sur certaines données, cette démarche a permis de mettre en évidence deux éléments :

- dans le cas des activités du SIGERLy, ce ne sont pas les déplacements les plus émetteurs de gaz à effet de serre ;
- les actions prioritaires doivent être réalisées sur les matériaux entrants.

Les conclusions de l'étude ont été présentées à l'occasion de la conférence du 16 juin 2010. Le support et la retranscription intégrale de l'exposé sont disponibles sur le site Internet du SIGERLy, rubrique téléchargements/conférences.

A noter, une convention de mise à disposition de traitement et de diffusion des données relatives à l'énergie et aux gaz à effet de serre en Rhône-Alpes a été signée entre le SIGERLy et l'OREGES (Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre de Rhône-Alpes).

## Le SIGERLy, soutien des agendas 21 locaux

Les agendas 21 sont des projets concrets, développés à l'échelle d'un territoire, afin de faire intégrer les principes de développement durable dans la stratégie d'une collectivité territoriale. Ils s'organisent autour de quatre étapes essentielles :

- établir un diagnostic du territoire dans les domaines économique, social et environnemental ;
- développer une stratégie en définissant les objectifs sur le court, moyen et long terme, les méthodes, les acteurs et les critères d'évaluation ;
- mettre en œuvre un plan d'actions concret et transversal prenant en compte les trois dimensions du développement durable.

- évaluer les politiques mises en place, de manière systématique et permanente, dans un souci d'amélioration continue.

Le SIGERLy, acteur opérationnel, peut apporter une aide tangible à la mise en place et au suivi des agendas 21 de ses communes membres.

Par exemple, son service « énergies » a la possibilité de proposer un accompagnement dans les consommations d'énergie et d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux. En éclairage public, une démarche d'économies de l'énergie consommée et de mise en place de matériel performant est apportée aux communes ayant transféré la compétence au syndicat.



Partenaire actif, le SIGERLy s'associe à toutes les démarches d'Agenda 21 sur son territoire :

- ▶ en 2010, il a participé au club Développement durable du Grand Lyon ;
- ▶ en 2011, il contribuera à l'Agenda 21 du Val de Saône.



## PAROLE À

Gilbert-Luc Devinaz, Vice-président en charge des finances

« Une gestion financière maîtrisée dans l'intérêt de nos communes »

Pour 2010, je souhaite souligner deux aspects :

Depuis la mise en place de notre comité après les élections municipales de 2008, les représentants des communes adhérentes avaient exprimé le souhait que nos finances soient examinées lors d'un séminaire. Celui-ci a été organisé au SIGERly le 1<sup>er</sup> juin 2010. Lors de cette réunion, notre président, Pierre Abadie, a exposé d'une part l'état de nos finances qui sont maîtrisées avec des emprunts sains et d'autre part les perspectives du syndicat pour demain. Bien évidemment, indépendamment de la réforme des collectivités territoriales qui pourrait conduire à le supprimer.

Il a été présenté en 2010, lors du comité du 6 octobre, le bilan de la collecte de la Taxe Locale sur Electricité (TLE) qui, suite à notre décision de 2008, a été mise en œuvre sur 2009. Le contrôle réalisé par nos agents a mis en évidence le fait que des fournisseurs avaient bien collecté cette taxe, mais qu'ils avaient omis de la reverser aux communes. Un redressement a pu ainsi être effectué pour plus de 123 000 € au profit de 54 communes de la concession SIGERly.

Il me semble que ce dernier point, parmi d'autres, montre tout l'intérêt du regroupement de nos communes au sein d'un syndicat tel que le SIGERly.





# (5) Le SIGERLy au service de ses communes



- 11,4 millions d'euros de contributions • 42 465 visiteurs sur [www.sigerly.fr](http://www.sigerly.fr)
- 46 agents • Lancement d'edS, l'extranet du SIGERLy

## Les assemblées, des élus mobilisés

En 2010, les instances syndicales se sont réunies régulièrement pour définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques du SIGERly parmi lesquelles :

- vote des budgets 2010 et adoption des comptes administratifs 2009 ;
- financements par fonds de concours des travaux de dissimulation des réseaux et/ou d'éclairage public pour certaines communes ;
- révision des contributions en éclairage public ;
- subventions ;
- conventions d'organisation de maîtrise d'ouvrage ;
- vente des certificats d'économie d'énergie déposés sur le registre national ;
- marchés...

(Retrouvez le recueil des actes administratifs 2010 p 48)

### :: Des comités et des chiffres...

5 comités ont eu lieu en 2010 sur les communes de Cailloux sur Fontaines, Décines Charpieu, Saint Symphorien d'Ozon, Vernaison et Villeurbanne.

Sur l'ensemble des assemblées, 67 délégués sur 112 étaient présents, une fréquentation pratiquement équivalente à 2009.

Cette année, en moyenne, 11 communes n'étaient pas représentées lors des comités (absence total de délégué qu'il soit titulaire ou suppléant) soit 19 % des communes adhérentes.

Il est à souligner qu'une seule commune n'a jamais été représentée en 2010 et trois autres, uniquement une fois par un seul délégué.

A contrario, saluons l'assiduité des délégués des communes de Cailloux sur Fontaines, Oullins, Millery, Saint Cyr au Mont d'Or



et Montanay qui étaient présents à deux à chaque comité ainsi que les communes de Caluire et Cuire, Communay, Genay, La Tour de Salvagny et Tassin la Demi Lune qui étaient présents à deux à chaque comité excepté une fois.

	Présence des délégués (sur 112)		Communes absentes (sur 56)	
Comité du 10 février 10	67	60%	10	18%
Comité du 24 mars 10	70	63%	10	18%
Comité du 16 juin 10	69	62%	08	14%
Comité du 6 octobre 10	71	63%	11	20%
Comité du 14 déc. 10	60	54%	14	25%
Total	337	60%	53	19%
Moyenne sur l'année	67	60%	11	20%

### :: Des bureaux et des chiffres...

10 bureaux ont eu lieu en 2010 soit 4 de plus par rapport à 2009. Ils ont réuni en moyenne 15 délégués sur les 20 soit un taux de présence de 75,5%, une forte participation compte-tenu du nombre élevé de réunions cette année. Seuls 2 membres associés sur les 5 ont assisté aux bureaux respectivement par 1 et 4 fois.

## La communication : sensibiliser et informer

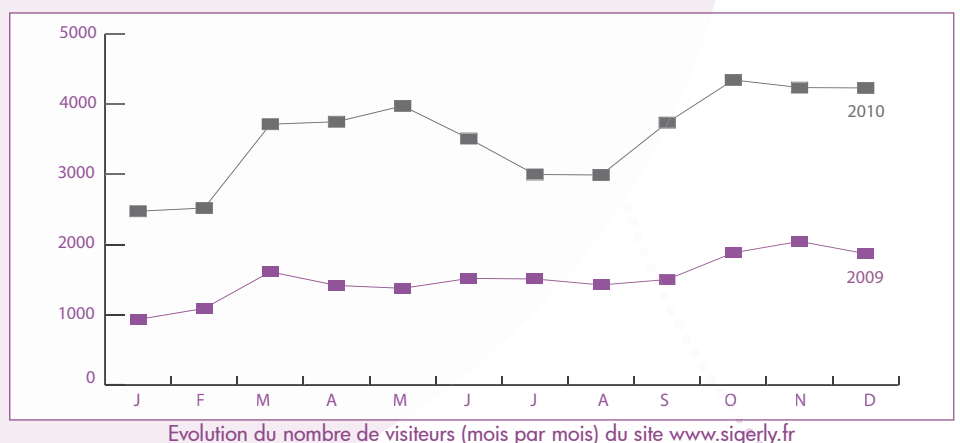
Informer et sensibiliser pour un meilleur service, c'est dans cette logique que le syndicat met en place ses actions de communication et développe de nouveaux outils. Projet phare 2010 : **edS, l'extranet du SIGERly** ; plate-forme interactive à l'accès sécurisé, destinée aux délégués et services des communes adhérentes.

:: Pour plus d'échanges...

### ► Le site [www.sigerly.fr](http://www.sigerly.fr)

Créé en 2008 et remanié en 2009, le site du SIGERly s'actualise et s'enrichit régulièrement de nouveaux documents. Des projets d'améliorations sont prévus notamment avec la mise en place début 2011 d'une carte interactive du territoire permettant en quelques clics un panorama du patrimoine et des réalisations pour chaque commune du syndicat.

Un meilleur référencement, de nouvelles rubriques, plus d'actualités, le tout a permis au site de doubler sa fréquentation. En effet, sur 2010, on recense 42 465 visiteurs avec en moyenne 3 539 visites par mois et 116 visiteurs par jour, soit + 133% par rapport à 2009.



► **La newsletter Flash'info : 4 numéros par an** (janvier, mars, mai et octobre)

Instaurée en octobre 2009, cette publication illustrée et concise traite l'essentiel de l'actualité du syndicat et aborde les grands sujets énergétiques du moment. Envoyée par mail aux communes, délégués et partenaires, elle est aussi consultable sur le site internet du SIGERly : vous pouvez accéder à tous les numéros via la page d'accueil ou par la rubrique téléchargements/communication.



► **Lancement d'edS, l'extranet du SIGERly**

Le syndicat a mis en ligne une partie de son espace « adhérents » accessible via son espace « adhérents » accessible via internet. Dénommé edS, qui signifie extranet du SIGERly, il permet aux délégués et Directions des communes adhérentes munis d'un identifiant et d'un mot de passe, d'accéder à un certain nombre de services comme la consultation de leur agenda personnalisé ou le téléchargement des dossiers des Comités et Bureaux.

Entièrement conçu et développé en interne, l'extranet est le fruit d'une collaboration entre les services communication (conception et contenus) et informatique (développement) pour la création de ce nouvel outil, sans oublier la participation des autres services pour l'alimentation des rubriques.

La première brique, la rubrique « assemblées », a pu être inaugurée à l'occasion du comité du 6 octobre 2010. Cette première partie active de l'extranet est un pas de plus vers la dématérialisation puisqu'elle met fin à l'envoi des projets de délibérations par courrier aux délégués.

**Le saviez-vous ?**

VIA CETTE NOUVELLE PROCÉDURE, le SIGERly participe au développement durable. En effet, abandonner l'impression et l'envoi des projets de délibération permettra d'économiser sur une année, 25 ramettes de papier soit 12 500 feuilles, à savoir un arbre. C'est sans compter aussi les économies liées aux frais d'envoi avoisinant les 1500 euros par an ainsi que la réactivité et le gain de temps lié à ce nouvel outil.

Prochaine étape début 2011 : la rubrique « communes » avec notamment un volet sur les contributions.

Cet espace personnalisé permettra d'avoir dans le détail toutes les informations de sa commune, à savoir l'étendu de son patrimoine, les différentes réalisations et études menées par le SIGERly, les différents contacts et les contributions avec une antériorité jusqu'en 2008. L'objectif de cette dernière catégorie est de favoriser la compréhension de ces données comptables, d'expliquer les différentes étapes du calcul et d'avoir les chiffres correspondants à chaque compétence.



:: Sensibiliser les élus et services des communes adhérentes

A travers l'organisation d'événements, le SIGERly tente de répondre aux attentes et interrogations des communes, de restituer tous les éléments nécessaires à la bonne compréhension de leur environnement énergétique de plus en plus complexe et des actions du syndicat en la matière.

► **Des conférences ciblées**

Dans un paysage énergétique en mouvement, il est impératif que chacun puisse disposer des éléments pour bien comprendre l'importance des enjeux d'aujourd'hui. Le SIGERly organise avant chaque comité des conférences thématiques en lien avec l'activité du syndicat, l'actualité du marché de l'énergie et en fonction de l'intérêt que cela présente pour les communes membres.



Conférence groupe de travail EP • comité mars 2010

Animées par le SIGERly ou des intervenants extérieurs (ADEME, GrDF, ERDF...), les conférences ont abordé cette année :

- le développement durable avec l'énergie Gaz naturel ;
- les conséquences des nouveaux tarifs d'électricité ;
- la prise en charge de l'éclairage des lotissements et voies privés - conclusions du groupe de travail ;
- bilans carbone et chantiers type, la norme NF EN 16001 (amélioration de l'efficacité énergétique) ;
- bilan de la première période de collecte de CEE (Certificats d'Economie d'Énergie) et ses évolutions ;
- bilan de la première année de gestion de la TLE (Taxe Locale sur l'électricité) par le SIGERly et perspectives dans le cadre du projet de loi NOME (nouvelle organisation du marché de l'électricité) ;
- mieux comprendre les contributions avec présentation du nouveau module sur l'extranet du SIGERly.

L'ensemble des supports et les retranscriptions intégrales des conférences sont disponibles sur le site du SIGERly, rubrique téléchargements.

## ► Un séminaire « finances »

Organisé pour les élus membres du Bureau, l'objectif de ce séminaire sur le thème « Les finances du SIGERly. Etat des lieux et perspectives », était d'apporter davantage de lisibilité et de transparence concernant les finances du syndicat.

Trois sujets principaux ont été abordés :

- état des lieux de la situation financière du syndicat ;
- les contributions des communes comme première ressource pour le syndicat ;
- les perspectives d'évolution sur le long terme, notamment les répercussions financières des choix des communes en matière de travaux.



Séminaire finances en présence du trésorier

À l'issue de ce séminaire, une synthèse a été envoyée aux maires et délégués du SIGERly.

## ► Actions transversales

La communication appuie les actions des services du SIGERly, avec en 2010 :

- pour le service Energies, la **réalisation des habillages des compteurs de production d'énergie solaire**, avec un schéma synoptique d'une installation photovoltaïque, pour Craponne et Bron ;

- pour les services techniques, la **réalisation du gabarit des panneaux de chantier**.

En effet, à l'occasion des renouvellements des marchés en éclairage public et dissimulation coordonnée des réseaux, le SIGERly a souhaité imposer aux entreprises retenues un panneau aux nouvelles couleurs du syndicat, maquette fournie au préalable. Cela permettra ainsi d'améliorer la reconnaissance visuelle des chantiers du SIGERly par le grand public avec des panneaux visuellement identiques.



## En 2010, le SIGERly a fêté ses 75 ans d'existence

### Une idée lumineuse !

Il y a 75 ans, le 31 octobre 1935, grâce à l'initiative de Claudius Peymel, maire d'Irigny de l'époque, le SIGERly pris son envol, avec à bord, 33 communes du Rhône et la volonté de mutualiser les moyens, ainsi que de défendre les intérêts des collectivités membres face aux sociétés privées concessionnaires du gaz et de l'électricité.

Depuis, ses champs d'intervention se sont élargis avec au fil des années l'adhésion de nouvelles communes et l'intégration de nouvelles compétences (éclairage public, dissimulation des réseaux), sans oublier les aléas avec le SYDER créé par le SIGERly suite à la nationalisation de l'électricité en 1950.

Le syndicat a su s'adapter aux évolutions du marché de l'énergie et répondre aux attentes de ses adhérents, notamment en intégrant la notion de maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Un bilan plus que positif et c'est en « famille », à l'occasion du dernier comité de l'année 2010 que le SIGERly a souhaité fêter ce trois-quarts de siècle dans la commune qui l'a vu naître, à savoir Villeurbanne.

Au programme, remise de cadeaux griffés « 75 ans » et dans une ambiance électrique, théâtre d'improvisation avec la troupe lyonnaise « Et Compagnie... ».

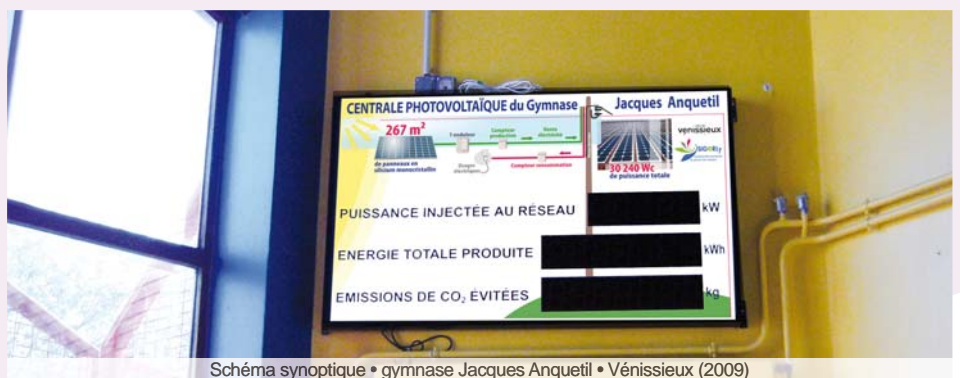


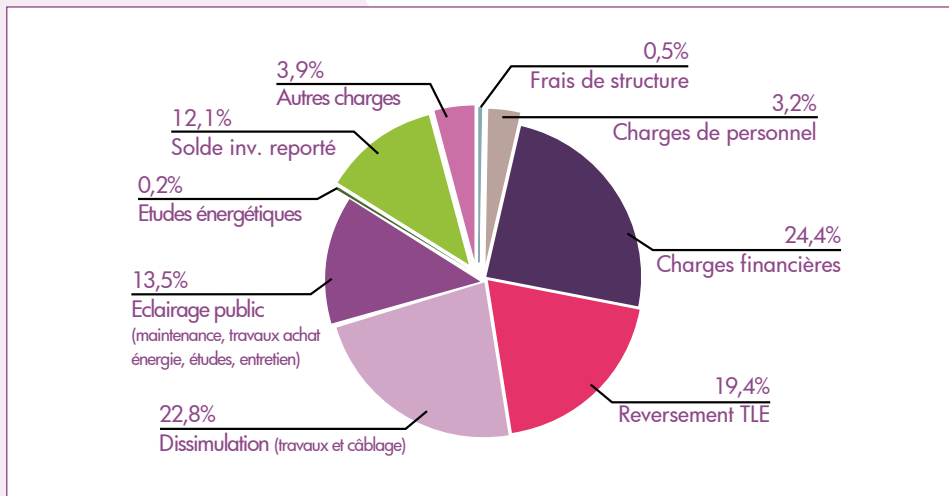
Schéma synoptique • gymnase Jacques Anquetil • Vénissieux (2009)



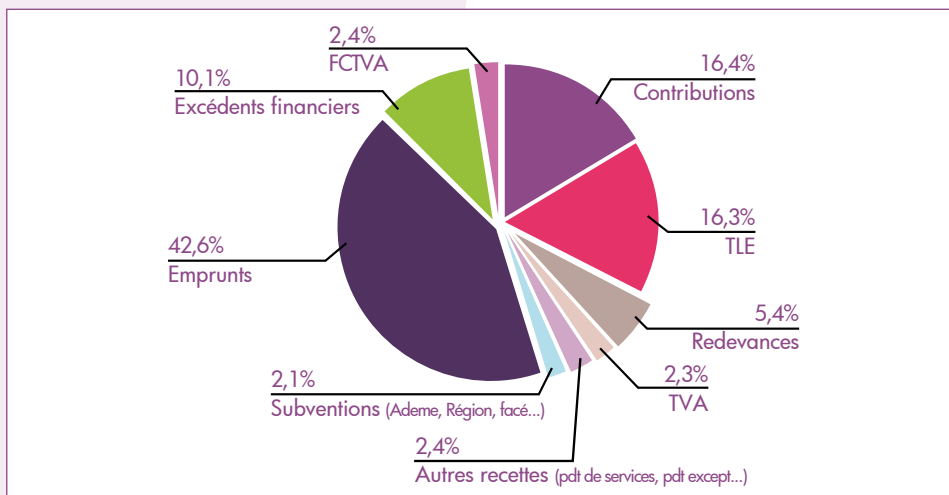
Panneau de chantier • travaux rue Roger Salengro • Pierre Bénite

## Bilan financier du SIGERLy

:: Dépenses 2010 = 59 millions d'euros



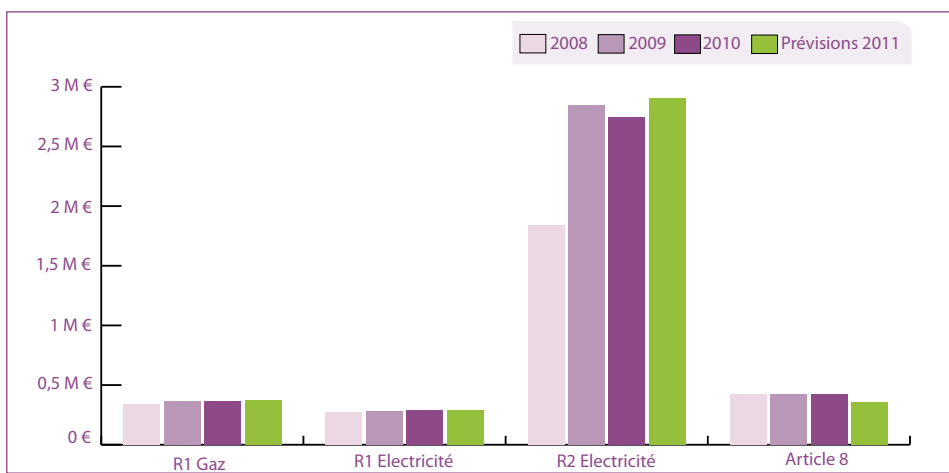
:: Ressources 2010 = 72 millions d'euros



### Budgets annexes

**750 005 €** de travaux énergies dont 97% pour le photovoltaïque.  
**143 267 €** de revente d'énergies dont 45 156 € d'électricité et 98 111 € de chaleur.

:: Evolution des redevances de concession



En tant que propriétaire des réseaux de distribution de gaz et d'électricité, le SIGERLy perçoit des redevances de concession respectivement par GrDF et ERDF :

- la redevance de fonctionnement R1 vise à financer les frais liés à l'exercice du pouvoir d'autorité concédante ;
- la redevance d'investissement R2 se traduit par une participation d'ERDF au financement de nouvelles infrastructures. Cette redevance est liée aux travaux réalisés l'année N-2 ;
- l'article 8 est une enveloppe financière versée par ERDF pour participer au financement des travaux d'amélioration esthétique des réseaux électriques dans une limite annuelle renégociée chaque année.

:: Evolution des contributions

Entre 2009 et 2010, les contributions des communes ont augmenté de 15% passant de 10 à 11,5 millions d'euros, conséquence des travaux engagés et des échéanciers cumulés sur 15 ans en dissimulation et éclairage public.

**Le saviez-vous ?**

**10 CHANTIERS** en 2010 **ONT ÉTÉ FINANCÉS PAR FONDS DE CONCOURS** représentant environ un million d'euros.

Cette possibilité de financement permet à la commune de solder une partie du montant (jusqu'à 75% du coût hors taxe de l'opération) d'un chantier spécifique qui n'était pas prévu dans la programmation du SIGERLy. Le reste sera répercuté dans les contributions et échelonné sur 15 ans.

Les fonds feront l'objet d'un versement unique au syndicat l'année des travaux. Au préalable, pour toute demande, conformément à l'article L5212-26 du CGCT, la collectivité doit faire parvenir au SIGERLy, en début d'année, la délibération correspondante avec le coût de l'opération et le montant du financement par fonds de concours. A noter, les requêtes des communes sont examinées une seule fois par an et au cours de la même séance, généralement le premier comité de l'année (courant février).



## Les marchés publics

▶ **13 procédures ont été lancées en 2010** dont 3 en appel d'offres et 10 marchés ont été attribués pour :

- la dissimulation des réseaux (maîtrise d'œuvre, travaux, compactage et géoradar) ;
- l'éclairage public ;
- l'administration du SIGERly (virtualisation des serveurs, assistance au SIGERly, téléphonie fixe et mobile) ;
- le réseau de chaleur de Sathonay Camp (assistance maîtrise d'ouvrage et suivi des travaux) ;
- le service éclairage public du SIGERly : logiciel SIG (cartographie et Système d'Information Géographique) pour la visualisation des réseaux.

▶ **Seront donc à passer en 2011 :**

- les DPE (diagnostics énergétiques) de bâtiments ;
- la CSPS (coordination de la Sécurité et Protection de la Santé) et CTC (Contrôle Technique Construction) pour le chantier du réseau de chaleur de Sathonay Camp.

### Le saviez-vous ?

- Une **COORDINATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION** de la santé des travailleurs (CSPS) doit être organisée pour tout chantier de bâtiment ou de génie civil où sont appelés à intervenir plusieurs entreprises. L'objectif est de prévenir les risques résultant de leurs interventions simultanées ou successives et de prévoir l'utilisation des moyens communs (infrastructures, moyens logistiques, protections collectives...).

A noter, tous les dossiers de consultation du SIGERly sont dématérialisés et téléchargeables sur le site du SIGERly, rubrique marchés publics.

## Des femmes et des hommes au service des communes adhérentes

### :: Une équipe en place

L'année 2010 rime avec stabilité en termes d'effectif, contrairement à 2009 où il y avait eu beaucoup de recrutements. Au 31 décembre 2010, le syndicat comptait 46 agents. Avec une parité homme/femme parfaite, la moyenne d'âge est de 37 ans.

Parmi eux, 37 fonctionnaires ou stagiaires de la fonction publique territoriale, 5 non-titulaires, 2 contrats passerelles (CAE) et 2 stagiaires-école (1 an).

### :: Des services complémentaires

Les agents sont répartis entre quatre principaux services avec 45% d'administratifs et 55% de techniques :

- l'administration générale incluant le DGS, les chargées de projets transversaux et de communication avec 15 agents ;
- la dissimulation des réseaux et l'éclairage public avec 17 agents ;
- la concession avec 3 agents ;
- l'énergie avec 9 agents.

Parmi eux, 18% appartiennent à la catégorie A, 36% à la catégorie B et 46% à la catégorie C.

### :: Les mouvements de personnel

Sur 2010, 5 arrivées et 3 départs ont été répertoriés :

#### Service Administration générale

- Départ de Laura Fiasson, marchés publics (fin de contrat) ;
- Arrivée de Farida Amzal à mi-temps, agent d'accueil (remplacement congé maternité) ;
- Arrivée de Lorette Rondière, informatique ;

#### Service Concessions

- Arrivée de Catherine Harpon, gestionnaire TLE et suivi des concessions (remplacement congé maternité) ;

#### Service Energies

- Départ de Marion Grandjanny, technicienne énergie (mutation mairie de Chalon sur Saône) ;
- Départ de Sylvain Lesguillon, technicien énergie (fin de contrat) ;
- Arrivées de Florent Boudin et Frédéric Sonnier, techniciens énergies.

### :: Un panel d'expertises au service des communes

Le savoir-faire du SIGERly repose sur des compétences particulières et évolutives. Soucieux de la qualité de service à donner aux communes et de l'épanouissement professionnel de ses agents, le syndicat s'engage dans une politique de formation continue.

Sur 2010, 34 900 € ont été consacrés à la formation permettant l'organisation et le financement de 202, 5 jours de formation soit 4,5 jours de formation par agent.



## Ils se répartissent entre :

- 52,5 jours de formations obligatoires (parcours professionnel du fonctionnaire) pour 18 agents ;
- 47 jours de formations de perfectionnement (liées au poste occupé) pour 20 agents ;
- 60 jours de préparations concours pour 20 agents (8 pour les tests d'admission et 12 pour la formation complète) ;
- et 43 jours de séminaires pour 16 agents.

Sur les 34 900 € : 9 140 euros au CNFPT, 21 736 euros à des organismes privés et 4 024 euros de participation à des séminaires.

### :: Les évolutions de carrière

En matière d'évolution de carrière, on dénombre :

- 2 réussites au concours d'ingénieur ;
- 1 réussite à l'examen professionnel de rédacteur chef ;
- 3 avancements de grade ;
- 2 nominations en catégorie A.

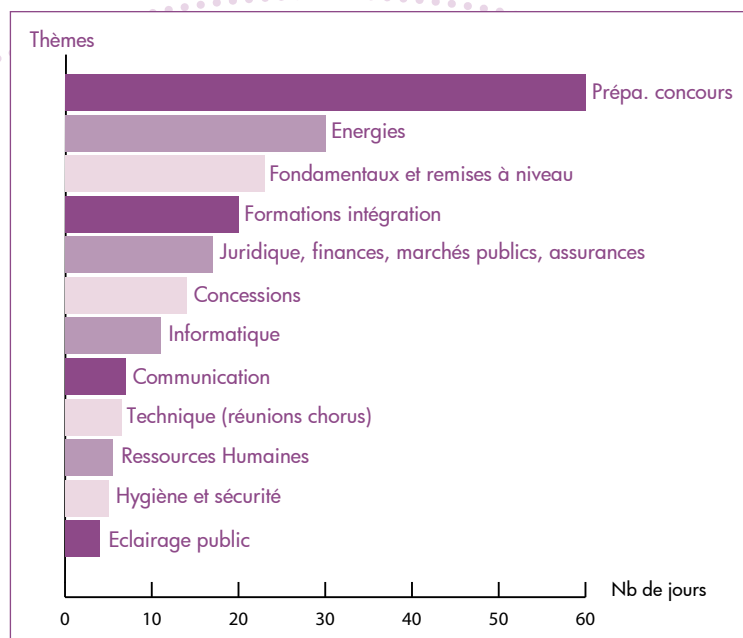
### :: Accompagnement des jeunes dans la vie professionnelle

Le Sigerly s'investit dans la professionnalisation des jeunes, quelque soit leur niveau d'études et cursus scolaire. Ainsi, 8 stagiaires ont été accueillis par les différents services sur l'année 2010 :

- 1 élève de seconde, stage d'observation en cartographie (1 semaine)
- 1 élève 1<sup>ère</sup> STI Génie Energétique (1 mois)
- 1 élève Bac Pro secrétariat comptabilité (1 mois)
- 2 étudiants en master 1 « information et documentation » (4 mois)
- 1 étudiant en « master environnement et risques naturels urbains » (6 mois)

### Depuis octobre 2010 :

- 1 étudiante en master 2 « politique d'aménagement des collectivités territoriales » (1 an)
- 1 élève-ingénieur de CPE Lyon « Electronique, télécommunications, informatique » (1 an)



Principaux thèmes de formation en 2010

### :: L'absentéisme

Sur l'année 2010, il y a eu 4,31% d'absentéisme, soit 713,5 jours d'absence dont 78% pour maladie ordinaire, 14% pour congés paternité et maternité et 8% pour enfants malades.



### Le saviez-vous ?

Le Sigerly a mis en place une CPI (Commission Paritaire Interne) pour améliorer la communication interne et favoriser le dialogue entre l'exécutif et les membres du personnel sur des questions relatives au fonctionnement du syndicat.

Composée du Bureau Restreint (le président et ses 4 vice-présidents), du représentant de l'administration et de 5 membres du personnel élus (1 agent par service), cette commission se réunira au moins une fois par an.

## Les assemblées 2010

« Conformément à la loi n°92-125 du 6 février 1992 et à ses textes d'application ».

### Comité du 10 février 2010

- Débat d'Orientation Budgétaire
- Contributions à mettre en recouvrement en 2010 pour les charges dues par les communes au SIGERly
- Désignation des membres de jury pour les marchés de maîtrise d'œuvre
- Financement par fonds de concours des travaux de dissimulation des réseaux - rue de la Monnaie et de la Vieille Monnaie à Ternay
- Financement par fonds de concours des travaux de dissimulation des réseaux - rue de la gare à La Tour de Salvagny entre le rond point du Colombier et la rue des Greffières
- Financement par fonds de concours des travaux de dissimulation des réseaux et d'éclairage public concomitants - route de Marennes à Communay
- Financement par fonds de concours des travaux d'éclairage public de la halle à usage polyvalent à Communay
- Financement par fonds de concours des travaux d'éclairage public - place Bad-Abbach, à Charbonnières les Bains
- Financement par fonds de concours des travaux d'éclairage public - sentier de la Bressonnière à Charbonnières les Bains
- Financement par fonds de concours des travaux d'éclairage public - impasse des lilas à Charbonnières les Bains
- Financement par fonds de concours des travaux d'éclairage public - voie nouvelle du Méridien à Charbonnières les Bains
- Financement par fonds de concours des travaux d'éclairage public - parking Flacher à Saint Symphorien d'Ozon

### Comité du 24 mars 2010

- Budget principal 2010
- Budget annexe 2010 Sathonay Camp
- Budget annexe 2010 La Tour de Salvagny
- Budget annexe 2010 Photovoltaïque

### Comité du 16 juin 2010

- Principes de prise en charge de l'éclairage des lotissements et voies privés par le SIGERly dans le cadre du transfert de compétence éclairage public
  - Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2009 dressés par monsieur le receveur - budget principal et budgets annexes
  - Rapport sur le compte administratif de l'exercice 2009 - budget principal
  - Rapport sur le compte administratif de l'exercice 2009 budget annexe réseau de chaleur de Sathonay Camp
  - Rapport sur le compte administratif de l'exercice 2009 budget annexe réseau de chaleur La Tour de Salvagny
  - Rapport sur le compte administratif de l'exercice 2009 budget annexe installations photovoltaïques
  - Affectation du résultat de fonctionnement 2009 budget principal
  - Budget supplémentaire 2010 - budget annexe réseau de chaleur Sathonay Camp
- ### Comité du 6 octobre 2010
- Budget sup. 2010 - budget principal
  - Budget sup. 2010 - budget annexe réseau de chaleur La Tour de Salvagny
  - Budget sup. 2010 - budget annexe photovoltaïque
  - Fonds de concours : annulation des délibérations du 10 février 2010
  - Financement par fonds de concours des travaux de dissimulation des réseaux rue de la Gare (entre le rond point du

Colombier et la rue des Greffières) à La Tour de Salvagny

- Financement par fonds de concours des travaux de dissimulation des réseaux - Montée de la Monnaie et Montée de la Vieille Monnaie à Ternay
- Financement par fonds de concours des travaux de dissimulation des réseaux et d'éclairage public - Route de Marennes à Communay
- Financement par fonds de concours des travaux d'éclairage public de la Halle à usage polyvalent à Communay
- Financement par fonds de concours des travaux d'éclairage public - Place Bad-Abbach, à Charbonnières les Bains
- Financement par fonds de concours des travaux d'éclairage public - Impasse des Lilas à Charbonnières les Bains
- Financement par fonds de concours des travaux d'éclairage public - Sentier de la Bressonnière à Charbonnières les Bains
- Financement par fonds de concours des travaux d'éclairage public - Place de l'Oiselière et Square des Verrières à Charbonnières les Bains
- Financement par fonds de concours des travaux d'éclairage public - Voie nouvelle du Méridien à Charbonnières les Bains
- Financement par fonds de concours des travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public - Rue du Docteur Girard à Charbonnières les Bains
- Délibération pour acte : compte rendu d'activité du concessionnaire (CRAC) 2009 pour la distribution publique d'électricité
- Délibération pour acte : compte rendu d'activité du concessionnaire (CRAC) 2009 pour la distribution publique de gaz
- Demande de subvention à la Région Rhône Alpes - Réseau de chaleur de la ZAC Castellane à Sathonay Camp



### Comité du 14 décembre 2010

- Délibérations pour acte : rapport de contrôle concession 2009 pour la distribution publique de gaz et d'électricité
- Autorisation d'ouverture des crédits en investissement avant le vote du budget primitif 2011
- Décision modificative n°1 au budget principal 2010
- Modification des contributions de la compétence optionnelle éclairage public
- Convention de mise à disposition, de traitement et de diffusion des données relatives à l'énergie et aux gaz à effet de serre en Rhône-Alpes, avec l'oreges (Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre de Rhône-Alpes).

### Bureau du 26 janvier 2010

- Prise en charge par la commune de Champagne au Mont d'Or des prestations supplémentaires au DIAG EP
- SYTRAL - Convention d'organisation de travaux demandés et financés par des organismes autres qu'une commune adhérente - RD51 à Collonges
- Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi d'attaché territorial (non adoptée)
- Etudes énergétiques - demande de subventions auprès de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes

### Bureau du 11 mars 2010

- Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage avec la commune de Vourles pour la réalisation de travaux communs de dissimulation esthétique des réseaux et d'éclairage public - Rue Jean-Baptiste Mermet
- Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage avec la commune de Vourles pour la réalisation de travaux communs de dissimulation esthétique des réseaux et d'éclairage public - Rue Louis Vernay

- Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage avec la commune de Millery pour la réalisation de travaux communs de dissimulation esthétique des réseaux et d'éclairage public - Rue de la Gallée a Millery
- Autorisation d'absence pour événements familiaux
- Grand Lyon - Conditions d'accès à l'application CHORUS

### Bureau du 6 avril 2010

- Communauté de communes du Pays de l'Ozon : convention d'échange de données cartographiques
- Marchés à bons de commande n° 10.01 : maîtrise d'œuvre associée à la réalisation des travaux d'électricité, d'éclairage public et de génie civil de télécommunication
- Marchés à bons de commande n° 10.02 : travaux d'électricité, d'éclairage public, de génie civil et câblage de télécommunication

### Bureau du 1 juin 2010

- Prise en charge par la commune de Limonest des prestations supplémentaires au diagnostic éclairage public
- Convention de service pour l'utilisation de DIALEGE Internet
- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste dans le cadre d'emploi des Attachés
- Modification de la prime de service et de rendement (décret du 15 décembre 2009) allouée à certains grades de la filière technique

### Bureau du 16 juin 2010

- Marché à bons de commande n° 09-04 : réalisation d'un réseau chaleur à Sathonay Camp
- Avenant n°2 à la convention relative à la participation de NUMERICABLE aux travaux de dissimulation de réseaux

### Bureau du 12 juillet 2010

- Demande de subvention auprès de l'ADEME au titre du Fonds Chaleur pour le réseau de Sathonay Camp
- Avenant n°1 au protocole d'accord en faveur de l'efficacité énergétique

### Bureau du 21 septembre 2010

- Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage avec la commune de Limonest pour la réalisation de travaux communs de dissimulation esthétique des réseaux et d'éclairage public Montée des Roches
- Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage avec la COURLY -VCGC- pour la réalisation de travaux communs de dissimulation esthétique des réseaux et de modification du réseau de signalisation - Rue Lionel Terray à Bron
- Convention d'organisation de travaux demandés et financés par des organismes autres qu'une commune adhérente : SIGERly/CFA RHONE-ALPES AUVERGNE - Rue de Elysée Reclus à Oullins
- Convention SIGERly/COURLY de participation financière pour la rénovation du quartier du Vallon Jayon - Rue Arrondières sur la commune de Grigny
- Avenants n° 1 aux marchés à bons de commande n°10.01 maîtrise d'œuvre associée à la réalisation de travaux d'électricité, d'éclairage public, de génie civil et de télécommunication sur le territoire du SIGERly
- Avenants n° 1 aux marchés à bons de commande n° 10.02 : travaux d'électricité, d'éclairage public, de génie civil et câblage de télécommunication sur le territoire du SIGERly

### Bureau du 6 octobre 2010

- Marché à bons de commande 10.07 : travaux, entretien, dépannage et rénovation éclairage public (...)

### Bureau du 26 octobre 2010

- Marché de travaux : étude, réalisation et exploitation d'une chaufferie bois à Sathonay Camp

### Bureau du 8 décembre 2010

- Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage avec la commune de Millery pour la réalisation de travaux communs de dissimulation esthétique des réseaux et d'éclairage public - Impasse du 11 Novembre

- Convention d'organisation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Millery pour la réalisation de travaux communs de dissimulation esthétique des réseaux et d'éclairage public - Route de Frontigny

- Convention-cadre relative à la mutualisation des tranchées du SIGERly et du GRAND LYON, service régulation du trafic/fourreaux urbains

- Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de communes du Pays de l'Ozon pour la réalisation de travaux communs d'aménagement de voirie et de dissimulation esthétique des réseaux avec éclairage public - Rue de la Piscine à Saint Symphorien d'Ozon

- Avenant n°2 à la convention relative à la participation de NC NUMERICABLE aux travaux de dissimulation de réseaux

- Additif à la délibération B-2010-06-16/02 ayant pour objet : avenant n°2 à la convention relative à la participation de NUMERICABLE aux travaux de dissimulation de réseaux

- Convention quadripartite entre le SIGERly, GrDF, PANASONIC et ERDF pour l'hébergement provisoire de répéteurs sur les supports de distribution d'électricité

- Vente des certificats d'économie d'énergie déposés sur le registre national





SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION  
DES ÉNERGIES DE LA RÉGION LYONNAISE

28 RUE DE LA BAISSE  
69 627 VILLEURBANNE CEDEX  
T. 04 78 84 98 27  
F. 04 78 84 69 99  
INFO@SIGERLY.FR

[WWW.SIGERLY.FR](http://WWW.SIGERLY.FR)